



REDEVANCES AURIFÈRES OSISKO LTÉE

.....
États financiers consolidés

*Pour les exercices
terminés les
31 décembre 2021 et 2020*

Redevances Aurifères Osisko Itée

États financiers consolidés

Rapport de la direction sur les contrôles internes à l'égard de la présentation de l'information financière

La direction de Redevances Aurifères Osisko Itée (la « Société ») est responsable de la mise en place et du maintien de contrôles internes adéquats à l'égard de la présentation de l'information financière conformément aux règlements 13a-15(f) et 15d-15(f) et en vertu de la loi intitulée « *Securities Exchange Act of 1934 (United States)* », dans sa version modifiée.

La direction de la Société a évalué l'efficacité des contrôles internes de la Société à l'égard de la présentation de l'information financière au 31 décembre 2021. La direction de la Société a mené une évaluation des contrôles internes de la Société à l'égard de la présentation de l'information financière en se fondant sur les critères établis dans le document de référence intitulé « Internal Control - Integrated Framework (2013) » émis par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). D'après l'évaluation de la direction de la Société, les contrôles internes de la Société à l'égard de la présentation de l'information financière sont efficaces en date du 31 décembre 2021.

L'efficacité des contrôles internes de la Société à l'égard de la présentation de l'information financière au 31 décembre 2021 a été auditée par PricewaterhouseCoopers, s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant, tel qu'il est indiqué dans leur rapport, lequel est présenté dans les pages qui suivent.

(signé) Sandeep Singh, chef de la direction

(signé) Frédéric Ruel, chef de la direction financière

24 février 2022



Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

Au conseil d'administration et aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée

Opinions sur les états financiers et le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit des bilans consolidés ci-joints de Redevances Aurifères Osisko Itée et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 31 décembre 2021 et 2020, et des états consolidés des résultats, des états consolidés du résultat global, de l'état consolidé des variations des capitaux propres et des états consolidés des flux de trésorerie connexes pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). Nous avons également effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2021, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « COSO »).

À notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. De plus, à notre avis, la Société maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2021, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le COSO.

Fondement des opinions

La direction de la Société est responsable des présents états financiers consolidés, du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière figurant dans le « Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière » ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer des opinions sur les états financiers consolidés de la Société et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (des États-Unis) (le « PCAOB ») et sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205 5000, Téléc. : +1 514 876 1502

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Nous avons effectué nos audits conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficace a été maintenu dans tous ses aspects significatifs.

Nos audits des états financiers consolidés ont compris la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures ont compris le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des informations fournies dans les états financiers consolidés. Nos audits ont également compris l'évaluation des principes comptables retenus et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, ainsi que des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre évaluation du risque. Nos audits ont également compris la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à nos opinions.

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui : i) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image précise et fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.



Questions critiques de l'audit

La question critique de l'audit communiquée ci-après est une question soulevée au cours de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée qui a été ou qui doit être communiquée au comité d'audit et qui i) est liée à des comptes ou des informations fournies qui sont significatifs par rapport aux états financiers consolidés et ii) pour laquelle nous avons dû porter des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes. La communication des questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant la question critique de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinions distinctes sur celle-ci ni sur les comptes ou informations connexes.

Évaluation des indices de dépréciation des redevances, flux et autres intérêts

Comme il est décrit aux notes 3, 5 et 14 des états financiers consolidés, la valeur comptable des redevances, flux et autres intérêts de la Société s'établissait à 1 154,8 millions de dollars au 31 décembre 2021. La direction évalue à chaque date de présentation de l'information s'il existe des indices selon lesquels la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée, ce qui l'obligerait à procéder à un test de dépréciation formel. La dépréciation est évaluée au niveau des unités génératrices de trésorerie (« UGT »), ce qui est généralement le cas des redevances, des flux et des autres intérêts individuels pour chaque propriété pour laquelle des entrées de trésorerie sont générées. La direction pose des jugements pour déterminer s'il existe des indices de dépréciation, notamment une variation significative des réserves et des ressources minérales; des tendances significativement négatives dans l'économie ou l'industrie; une production significativement plus faible que prévu; une variation significative des prix actuels ou prévus pour les matières premières et toute autre information financière ou information sur les opérateurs pertinente.

Les principaux faits qui ont permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures à l'égard de l'évaluation des indices de dépréciation des redevances, flux et autres intérêts constituait une question critique de l'audit sont i) les jugements posés par la direction pour déterminer s'il existe des indices de dépréciation qui l'obligeraient à procéder à un test de dépréciation formel; et ii) un degré élevé de jugement, de subjectivité et d'effort de la part de l'auditeur dans l'exécution des procédures relatives à l'évaluation des éléments probants utilisés par la direction pour évaluer les indices de dépréciation liés à une variation significative des réserves et des ressources minérales; des tendances significativement négatives dans l'économie ou l'industrie; une production significativement plus faible que prévu; une variation significative des prix actuels ou prévus pour les matières premières et toute autre information financière ou information sur les opérateurs pertinente.



Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Dans le cadre de ces procédures, l'efficacité des contrôles liés à l'évaluation par la direction des indices de dépréciation des redevances, flux et autres intérêts a été testée. Ces procédures consistaient également, entre autres, à évaluer le caractère raisonnable de l'évaluation par la direction des indices de dépréciation pour un échantillon de redevances, flux et autres intérêts, liés à une variation significative des réserves et des ressources minérales; à des tendances significativement négatives dans l'économie ou l'industrie; à une production significativement plus faible que prévu; à une variation significative des prix actuels ou prévus pour les matières premières et à toute autre information financière ou information sur les opérateurs pertinente, en prenant en considération i) le rendement des redevances, flux et autres intérêts actuel et passé; ii) la cohérence avec les données du marché provenant de sources externes et les données du secteur; iii) des informations communiquées au public ou toute autre information pertinente des exploitants des redevances, flux et autres intérêts; et iv) de la cohérence avec les éléments probants obtenus dans d'autres secteurs de l'audit.

(signé) PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. ¹

Montréal, Canada
Le 24 février 2022

Nous agissons en tant qu'auditeurs de la Société depuis 2006.

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A123475

Redevances Aurifères Osisko Itée

Bilans consolidés

Aux 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Notes	31 décembre 2021 \$	31 décembre 2020 \$
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie	8	115 698	302 524
Placements à court terme	9	-	3 501
Sommes à recevoir	10	14 691	12 894
Stocks	11	18 596	10 025
Autres actifs	11	3 941	6 244
		<u>152 926</u>	<u>335 188</u>
Actifs non courants			
Placements dans des entreprises associées	12	125 354	119 219
Autres placements	13	169 010	157 514
Redevances, flux et autres intérêts	14	1 154 801	1 116 128
Intérêts miniers et immobilisations corporelles	15	635 655	489 512
Exploration et évaluation	16	3 635	42 519
Goodwill	17	111 204	111 204
Autres actifs	11	18 037	25 820
		<u>2 370 622</u>	<u>2 397 104</u>
Passifs			
Passifs courants			
Comptes créditeurs et charges à payer	18	30 049	46 889
Dividendes à payer	21	9 157	8 358
Provisions et autres passifs	19	12 179	4 431
Tranche courante de la dette à long terme	20	294 891	49 867
		<u>346 276</u>	<u>109 545</u>
Passifs non courants			
Provisions et autres passifs	19	60 334	41 536
Dette à long terme	20	115 544	350 562
Impôts sur le résultat différés	24	68 407	54 429
		<u>590 561</u>	<u>556 072</u>
Capitaux propres			
Capital-actions	21	1 783 689	1 776 629
Bons de souscription	22	18 072	18 072
Surplus d'apport		42 525	41 570
Composante capitaux propres des débentures convertibles	20	14 510	17 601
Cumul des autres éléments du résultat global		58 851	48 951
Déficit		(283 042)	(174 458)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée		<u>1 634 605</u>	<u>1 728 365</u>
Participations ne donnant pas le contrôle		<u>145 456</u>	<u>112 667</u>
Total des capitaux propres		<u>1 780 061</u>	<u>1 841 032</u>
		<u>2 370 622</u>	<u>2 397 104</u>

APPROUVÉS AU NOM DU CONSEIL

(signé) Sean Roosen, administrateur

(signé) Joanne Ferstman, administratrice

Redevances Aurifères Osisko Itée

États consolidés des résultats

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

	Notes	2021 \$	2020 \$
Produits	25	224 877	213 630
Coût des ventes	25	(37 646)	(63 700)
Épuisement des redevances, flux et autres intérêts	14	(48 361)	(45 605)
Bénéfice brut		138 870	104 325
Autres charges d'exploitation			
Générales et administratives	25	(41 265)	(25 901)
Développement des affaires	25	(4 168)	(10 290)
Exploration et évaluation	25	(1 197)	(131)
Charges d'exploitation minière	25	(12 919)	-
Dépréciation – Redevances, flux et autres intérêts	14	(2 288)	(26 300)
Dépréciation – Exploration, évaluation et développement de projets miniers	15, 16	(122 250)	-
(Perte) bénéfice d'exploitation		(45 217)	41 703
Produits d'intérêts		5 065	4 582
Charges financières		(24 586)	(26 131)
(Perte) gain de change		(554)	1 023
Quote-part de la perte d'entreprises associées	12	(3 950)	(7 657)
Autres gains nets	25	25 522	13 622
(Perte) bénéfice avant les impôts sur le résultat		(43 720)	27 142
Charge d'impôts sur le résultat	24	(12 955)	(10 913)
(Perte nette) bénéfice net		(56 675)	16 229
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux :			
Actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée		(23 554)	16 876
Participations ne donnant pas le contrôle		(33 121)	(647)
(Perte nette) bénéfice net par action			
De base et diluée	27	(0,14)	0,10

Des informations supplémentaires par secteur d'exploitation sont présentées aux notes 8 et 31.

Redevances Aurifères Osisko Itée

États consolidés du résultat global

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	<u>2021</u> \$	<u>2020</u> \$
(Perte nette) bénéfice net	(56 675)	16 229
Autres éléments du résultat global		
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés à l'état consolidé des résultats</i>		
Variations de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat global	7 303	40 993
Incidence fiscale	(471)	(9 319)
Quote-part des autres éléments du résultat global d'entreprises associées	(1 665)	1 506
<i>Éléments qui pourront être reclassés à l'état consolidé des résultats</i>		
Ajustements liés à la conversion des monnaies	<u>(2 990)</u>	<u>(4 555)</u>
Autres éléments du résultat global	<u>2 177</u>	<u>28 625</u>
Résultat global	<u>(54 498)</u>	<u>44 854</u>
Résultat global attribuable aux :		
Actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée	(17 889)	45 501
Participations ne donnant pas le contrôle	(36 609)	(647)

Redevances Aurifères Osisko Itée

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2021 \$	2020 \$
Activités d'exploitation			
(Perte nette) bénéfice net		(56 675)	16 229
Ajustements pour :			
Rémunération fondée sur des actions		13 280	9 361
Épuisement et amortissement		51 934	46 904
Dépréciation d'actifs		126 650	34 298
Charges financières		7 721	8 409
Quote-part de la perte d'entreprises associées		3 950	7 657
Gain net à l'acquisition de placements		(7 638)	(3 827)
Variation de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		(6 286)	(2 387)
Gain net découlant de la dilution de placements dans des entreprises associées		(1 847)	(10 381)
Gain net à la cession de placements		-	(5 357)
Perte (gain) de change		675	(652)
Revenu lié à la prime sur les actions accréditives		(6 971)	-
Charges d'impôts sur le résultat différés		11 724	3 760
Autres		(5 423)	2 230
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		131 094	106 244
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement :	28	(24 999)	1 734
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		<u>106 095</u>	<u>107 978</u>
Activités d'investissement			
Remboursement net de placements à court terme		3 501	412
Acquisition du projet aurifère San Antonio	7	-	(52 208)
Acquisition de placements		(46 713)	(49 194)
Produit de la cession de placements		50 936	10 864
Acquisition de droits de redevances et de flux		(90 936)	(66 062)
Actifs miniers et immobilisations corporelles		(185 297)	(71 828)
Dépenses d'exploration et d'évaluation, déduction faite des crédits d'impôt		(3 175)	(202)
Trésorerie affectée		(504)	4 762
Autres		150	357
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		<u>(272 038)</u>	<u>(223 099)</u>
Activités de financement			
Placement privé d'actions ordinaires	21	-	85 000
Investissements d'actionnaires minoritaires	21	39 760	214 323
Frais d'émission d'actions découlant des investissements d'actionnaires minoritaires	21	(3 044)	(5 965)
Levée d'options d'achat d'actions et actions émises en vertu du régime d'achat d'actions		14 547	7 835
Augmentation de la dette à long terme		54 015	71 660
Remboursement de la dette à long terme		(50 251)	(19 205)
Rachat d'actions ordinaires dans le cours normal des activités	21	(30 791)	(3 933)
Dividendes versés		(32 464)	(28 914)
Paievements en capital sur les obligations locatives		(6 582)	(1 155)
Retenues à la source sur le règlement d'unités d'actions avec restrictions et différées		(3 715)	(2 555)
Autres		(1 076)	(230)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		<u>(19 601)</u>	<u>316 861</u>
(Diminution) augmentation de la trésorerie avant l'incidence des variations des taux de change sur la trésorerie		(185 544)	201 740
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie		(1 282)	(7 439)
(Diminution) augmentation de la trésorerie		<u>(186 826)</u>	<u>194 301</u>
Trésorerie au 1^{er} janvier		<u>302 524</u>	<u>108 223</u>
Trésorerie au 31 décembre	8	<u>115 698</u>	<u>302 524</u>

Des informations supplémentaires par secteur d'exploitation sont présentées aux notes 8 et 31.

Des informations supplémentaires relativement aux états consolidés des flux de trésorerie sont présentées à la note 28.

Redevances Aurifères Osisko Itée

État consolidé des variations des capitaux propres

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Nombre d'actions ordinaires en circulation	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée							Participations ne donnant pas le contrôle	Total
			Capital-actions	Bons de souscription	Surplus d'apport	Composante capitaux propres des débiteures convertibles	Cumul des autres éléments du résultat global ⁽ⁱ⁾	Déficit	Total		
			\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2021		166 647 932	1 776 629	18 072	41 570	17 601	48 951	(174 458)	1 728 365	112 667	1 841 032
Perte nette		-	-	-	-	-	-	(23 554)	(23 554)	(33 121)	(56 675)
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	-	5 665	-	5 665	(3 488)	2 177
Résultat global		-	-	-	-	-	5 665	(23 554)	(17 889)	(36 609)	(54 498)
Investissements nets d'actionnaires minoritaires	21	-	-	-	-	-	-	-	-	27 314	27 314
Incidence des variations de participation dans une filiale sur les participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-	-	-	-	(36 482)	(36 482)	36 482	-
Dividendes déclarés	21	-	-	-	-	-	-	(35 085)	(35 085)	-	(35 085)
Actions émises – Régime de réinvestissement des dividendes	21	120 523	1 821	-	-	-	-	-	1 821	-	1 821
Actions émises – Régime d'achat d'actions à l'intention des employés		20 496	311	-	-	-	-	-	311	-	311
Options d'achat d'actions – Rémunération fondée sur des actions		-	-	-	3 636	-	-	-	3 636	2 315	5 951
Options d'achat d'actions levées		1 043 903	18 069	-	(3 720)	-	-	-	14 349	-	14 349
Unités d'actions avec restrictions devant être réglées en actions ordinaires :											
Rémunération fondée sur des actions		-	-	-	3 527	-	-	-	3 527	1 858	5 385
Règlement		215 851	2 605	-	(5 113)	-	-	(671)	(3 179)	-	(3 179)
Incidence fiscale		-	-	-	(184)	-	-	-	(184)	82	(102)
Unités d'actions différées devant être réglées en actions ordinaires :											
Rémunération fondée sur des actions		-	-	-	1 162	-	-	-	1 162	1 259	2 421
Règlement		30 849	625	-	(1 349)	-	-	(237)	(961)	-	(961)
Incidence fiscale		-	-	-	(95)	-	-	-	(95)	88	(7)
Rachat d'actions ordinaires dans le cours normal des activités	21	(2 103 366)	(22 471)	-	-	-	-	(8 320)	(30 791)	-	(30 791)
Émission réputée d'actions d'Osisko	12	517 409	6 100	-	-	-	-	-	6 100	-	6 100
Échéance d'une débenture convertible – composante capitaux propres	22	-	-	-	3 091	(3 091)	-	-	-	-	-
Transfert de la perte réalisée sur actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts		-	-	-	-	-	4 235	(4 235)	-	-	-
Solde au 31 décembre 2021		166 493 597	1 783 689	18 072	42 525	14 510	58 851	(283 042)	1 634 605	145 456	1 780 061

(i) Au 31 décembre 2021, le cumul des autres éléments du résultat global se composait d'éléments qui ne seront pas reclassés aux états consolidés des résultats d'un montant de 33,7 millions de dollars et d'éléments qui pourront être reclassés aux états consolidés des résultats d'un montant de 25,1 millions de dollars.

Redevances Aurifères Osisko Itée

État consolidé des variations des capitaux propres

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée											
Notes	Nombre d'actions ordinaires en circulation	Composante capitaux propres des débiteures convertibles							Participations ne donnant pas le contrôle	Total	
		Capital-actions	Bons de souscription	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global ⁽ⁱ⁾	Bénéfices non répartis (déficit)	Total				
		\$	\$	\$	\$	\$	\$				
Solde au 1 ^{er} janvier 2020	156 951 952	1 656 350	18 072	37 642	17 601	13 469	(249 688)	1 493 446	-	1 493 446	
Bénéfice net (perte nette)	-	-	-	-	-	-	16 876	16 876	(647)	16 229	
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	28 625	-	28 625	-	28 625	
Résultat global	-	-	-	-	-	28 625	16 876	45 501	(647)	44 854	
Placement privé	21	7 727 273	85 000	-	-	-	-	85 000	-	85 000	
Frais d'émission, déduction faite des impôts	-	(136)	-	-	-	-	-	(136)	-	(136)	
Incidence fiscale des frais d'émission d'années précédentes	-	3 644	-	-	-	-	-	3 644	-	3 644	
Investissements nets d'actionnaires minoritaires, déduction faite des impôts	6, 21	-	-	-	-	-	-	-	209 892	209 892	
Acquisition réputée de Barolo Ventures Corp.	6	-	-	-	-	-	-	-	1 751	1 751	
Acquisition du projet aurifère San Antonio	7	1 011 374	15 846	-	-	-	-	15 846	-	15 846	
Gain à la dilution des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	98 329	98 329	(98 329)	-	
Acquisition de droits de redevances payée en actions	-	250 000	3 880	-	-	-	-	3 880	-	3 880	
Dividendes déclarés	21	-	-	-	-	-	(32 838)	(32 838)	-	(32 838)	
Actions émises – Régime de réinvestissement des dividendes	21	268 173	3 440	-	-	-	-	3 440	-	3 440	
Actions émises – Régime d'achat d'actions à l'intention des employés	-	30 388	391	-	-	-	-	391	-	391	
Options d'achat d'actions – Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	3 104	-	-	-	3 104	-	3 104	
Options d'achat d'actions levées	-	232 964	3 932	(857)	-	-	-	3 075	-	3 075	
Options d'achat d'actions de remplacement levées	-	440 506	5 976	(1 461)	-	-	-	4 515	-	4 515	
Unités d'actions avec restrictions devant être réglées en actions ordinaires :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	5 835	-	-	-	5 835	-	5 835	
Règlement	-	145 694	1 984	(4 247)	-	-	(279)	(2 542)	-	(2 542)	
Incidence fiscale	-	-	-	358	-	-	-	358	-	358	
Unités d'actions différées devant être réglées en actions ordinaires :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	1 113	-	-	-	1 113	-	1 113	
Règlement	-	19 330	255	(266)	-	-	(1)	(12)	-	(12)	
Incidence fiscale	-	-	-	349	-	-	-	349	-	349	
Rachat d'actions ordinaires dans le cours normal des activités	21	(429 722)	(3 933)	-	-	-	-	(3 933)	-	(3 933)	
Transfert des autres éléments du résultat global d'entreprises associées réalisés, déduction faite des impôts	-	-	-	-	-	(414)	414	-	-	-	
Transfert de la perte réalisée sur actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	-	-	-	-	-	7 271	(7 271)	-	-	-	
Solde au 31 décembre 2020 ⁽ⁱⁱⁱ⁾	166 647 932	1 776 629	18 072	41 570	17 601	48 951	(174 458)	1 728 365	112 667	1 841 032	

(i) Au 31 décembre 2020, le cumul des autres éléments du résultat global se composait d'éléments qui ne seront pas reclassés à l'état consolidé des résultats d'un montant de 20,8 millions de dollars et d'éléments qui pourront être reclassés à l'état consolidé des résultats d'un montant de 28,1 millions de dollars.

(ii) Au 31 décembre 2020, il y avait 167 165 341 actions ordinaires émises, dont 517 409 étaient réputées avoir été rachetées étant donné qu'une des entreprises associées de la Société détenaient des actions ordinaires de la Société.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

1. Nature des activités

Redevances Aurifères Osisko Itée et ses filiales (collectivement « Osisko » ou la « Société ») sont engagées dans l'acquisition et la gestion de redevances sur métaux précieux et d'autres redevances de haute qualité, d'ententes de flux et d'intérêts similaires au Canada et dans le monde, à l'exception d'Osisko Développement Corp. et ses filiales (« Osisko Développement »), lesquelles sont engagées dans l'exploration, l'évaluation et le développement de projets miniers. Osisko est une société ouverte dont les titres se négocient à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à la Bourse de New York (« NYSE »). Elle a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions du Québec* et son siège social est situé au Québec, Canada. L'adresse de son siège social est le 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec. La Société détient un portefeuille de redevances, d'ententes de flux de métaux et d'ententes d'écoulement, d'options sur des financements de redevances et de flux de métaux et de droits exclusifs de participer à des financements futurs par redevances ou ententes de flux de métaux sur divers projets. Le principal actif de la Société est une redevance de 5 % du rendement net de fonderie (*net smelter return* ou « NSR ») sur la mine Canadian Malartic, située au Canada.

En novembre 2020, Osisko a clôturé la transaction de transfert de ses actifs miniers et de certains placements en capitaux propres à Osisko Développement, une société nouvellement créée se consacrant à l'exploration, l'évaluation et le développement de projets miniers au Canada et au Mexique (note 6). Les actions ordinaires d'Osisko Développement ont commencé à être négociées à la Bourse de croissance TSX (« TSXV ») le 2 décembre 2020 sous le symbole « ODV ». Le 31 décembre 2021, Osisko détenait une participation de 75,1 % dans Osisko Développement et, par conséquent, la Société a consolidé les actifs, les passifs, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie des activités d'Osisko Développement et de ses filiales. Le principal actif d'Osisko Développement est le projet aurifère Cariboo au Canada.

2. Base d'établissement

Les états financiers consolidés ci-joints ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par le Conseil des normes comptables internationales (*International Accounting Standards Board* ou l'« IASB »). Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans ces états financiers consolidés sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées pour l'exercice financier précédent. Le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés audités pour publication le 24 février 2022.

Incertitudes liées à la COVID-19

La pandémie de COVID-19 a eu un impact important sur l'économie mondiale et sur les marchés financiers et des matières premières. Le plein impact et l'étendue réelle de la pandémie de COVID-19 restent inconnus pour l'instant et ses effets néfastes pourraient se poursuivre sur une période de temps plus ou moins longue et indéterminée, particulièrement si et quand des variants du virus sont identifiés. L'impact de la pandémie jusqu'à présent s'est fait sentir sous forme de volatilité sur les marchés financiers, d'un ralentissement de l'activité économique, de problèmes au niveau des chaînes d'approvisionnement et de la main-d'œuvre, et de volatilité au niveau des prix des matières premières (incluant l'or et l'argent). De plus, dans le cadre des efforts entrepris pour ralentir la propagation de la pandémie de COVID-19, l'exploitation et le développement de projets miniers ont été affectés. Plusieurs projets miniers, incluant bon nombre de propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt, ont été affectés par le fait que la pandémie a entraîné une suspension temporaire des opérations et d'autres mesures d'atténuation qui ont eu un impact sur la production. Si l'exploitation ou le développement d'une ou de plusieurs propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt ou de laquelle elle reçoit ou s'attend à recevoir des revenus importants, est suspendu en raison de la pandémie COVID-19 en cours ou de futures pandémies ou d'autres crises de santé publique, cela pourrait avoir un impact défavorable important sur la rentabilité d'Osisko, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et sur le cours des titres d'Osisko. L'étendue des impacts de la pandémie de COVID-19 sur le rendement financier et opérationnel dépendra des futurs développements, notamment l'accès répandu à la vaccination dans chacun des pays où se trouvent les actifs à l'égard desquels la société détient une redevance, un flux ou un autre intérêt, la durée et la sévérité de la pandémie et des restrictions qui en découlent, tous des éléments qui restent incertains et qui ne peuvent faire l'objet de prévisions.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées pour la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-dessous.

a) *Base d'évaluation*

Les états financiers consolidés sont préparés selon la base du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains actifs financiers à la juste valeur (incluant les instruments dérivés).

b) *Regroupements d'entreprises*

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode comptable de l'acquisition en vertu de laquelle les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables (les actifs nets identifiables) de l'entreprise sont évalués à la juste valeur à la date de l'acquisition. Les justes valeurs provisionnelles estimées à la date de présentation de l'information sont finalisées dès que les renseignements pertinents sont disponibles, au plus tard douze mois suivants la date d'acquisition et sont ajustées pour refléter la transaction en date de l'acquisition. Tout surplus de la contrepartie payée est traité en goodwill, et tout gain à des conditions avantageuses est immédiatement comptabilisé à l'état des résultats et du résultat global. Si la transaction entraîne une perte de contrôle, la participation reste comptabilisée au bilan à la juste valeur et l'écart entre la juste valeur comptabilisée et la valeur comptable à la date de la transaction est comptabilisé à l'état des résultats. Les coûts d'acquisition sont passés en charge lorsqu'ils sont engagés.

La Société comptabilise toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise au cas par cas, soit à la juste valeur, soit selon la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle des montants comptabilisés au titre des actifs nets identifiables de l'entité acquise.

Les résultats des entreprises acquises au cours de la période sont consolidés dans les états financiers consolidés à compter de la date à laquelle le contrôle débute (généralement à la date de clôture de la transaction lorsque l'acquéreur procède au transfert juridique de la contrepartie).

c) *Participations ne donnant pas le contrôle*

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent une participation en capitaux propres dans une filiale détenue par une partie externe. La quote-part des actifs nets de la filiale attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présentée comme une composante des capitaux propres. Leur quote-part du résultat net ou de la perte nette, et du résultat global ou de la perte globale, est comptabilisée directement dans les capitaux propres. Les variations de la participation de la Société dans la filiale qui n'entraînent pas une perte de contrôle sont comptabilisées en tant que transactions de capitaux propres.

d) *Consolidation*

Les états financiers de la Société consolident les comptes de Redevances Aurifères Osisko Itée et ceux de ses filiales. Les transactions, les soldes et les gains et pertes latents intragroupes sont éliminés lors de la consolidation. Les filiales sont les entités que la Société a la capacité de contrôler. La Société contrôle une entité lorsque le groupe est exposé ou a droit à des rendements variables de par sa participation dans l'entité et a la capacité d'influer sur ces rendements en exerçant son pouvoir sur l'entité. Les comptes des filiales sont intégralement consolidés à compter de la date à laquelle Osisko obtient le contrôle, et ils cessent de l'être à compter de la date à laquelle la Société cesse d'avoir ce contrôle. Les conventions comptables des filiales sont conformes aux conventions adoptées par Osisko.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables

d) Consolidation (suite)

Les principales filiales de la Société, leur emplacement géographique, la participation s'y rapportant et le principal secteur d'exploitation (note 31) aux 31 décembre 2021 et 2020 sont les suivants :

Entité	Juridiction	Participation	Monnaie fonctionnelle	Secteur d'exploitation
Osisko Développement Corp. ^①	Québec	75,1 %	Dollar canadien	Exploration/développement de projets miniers
Osisko Bermuda Limited	Bermudes	100 %	Dollar américain	Redevances, flux et autres intérêts
Osisko Mining (USA) Inc.	Delaware	100 %	Dollar américain	Redevances, flux et autres intérêts

① Les entités suivantes sont des filiales à part entière d'Osisko Développement depuis le 25 novembre 2020 (note 6) : Barkerville Gold Mines Ltd (Colombie-Britannique), Mines Coulon Mines inc. (Canada), Osisko Baie-James S.E.N.C. (Québec) et Sapuchi Minera S. de R.L. de C.V. (Mexique) (monnaie fonctionnelle : le peso). Avant cette date, ces filiales étaient entièrement détenues par la Société. La participation dans Osisko Développement au 31 décembre 2020 était de 84,1 %.

e) Conversion des monnaies étrangères

(i) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des états financiers de chacune des entités consolidées et des entités associées de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la société mère et de certaines de ses filiales.

Les actifs et les passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé, et les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen sur la période de présentation de l'information. Les gains et les pertes découlant de ces conversions sont comptabilisés dans l'ajustement lié à la conversion des monnaies dans les autres éléments du résultat global.

(ii) Transactions et soldes

Les transactions en monnaies étrangères, y compris les produits et les charges, sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le taux de change en vigueur à la date de chaque transaction ou évaluation lorsque les éléments sont réévalués. Les actifs et les passifs monétaires libellés dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les gains et les pertes de change qui résultent du règlement de ces transactions et des conversions de fins de période sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats.

Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis aux taux de change historiques, à moins qu'ils soient comptabilisés à la juste valeur, auquel cas ils sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'évaluation de la juste valeur. Les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers non monétaires, tels les placements détenus et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, attribuables aux fluctuations des taux de change sont comptabilisées à l'état consolidé des résultats comme faisant partie des gains ou des pertes de juste valeur. Ces variations de la juste valeur des actifs financiers non monétaires, tels que les placements classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, sont incluses dans les autres éléments du résultat global.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables

f) Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté au bilan lorsqu'il existe un droit inconditionnel et juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme le modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation.

L'évaluation subséquente à la comptabilisation initiale dépend de la classification de l'instrument financier. La Société a classé ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles ils ont été acquis et leurs caractéristiques.

(i) Actifs financiers

Titres de créance

Les investissements en titres de créance sont ultérieurement évalués au coût amorti lorsque l'actif est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif consiste à conserver ces actifs en vue de recevoir des flux de trésorerie contractuels et lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiques, à des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de capital et d'intérêt sur le montant de capital qui reste à rembourser.

Les placements en titres de créance sont ultérieurement évalués à la juste valeur lorsqu'ils ne se qualifient pas pour l'évaluation au coût amorti. Les instruments financiers ultérieurement évalués à la juste valeur, y compris les instruments dérivés qui sont des actifs, sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net, à moins qu'ils ne soient détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif consiste à conserver ces actifs en vue de recevoir des flux de trésorerie contractuels ou de les vendre et lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiques, à des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de capital et d'intérêt sur le montant de capital qui reste à rembourser. Dans ce dernier cas, les gains et pertes latents sont initialement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ultérieurement reclassés en résultat net par le biais de l'amortissement des primes et des escomptes, les pertes de valeur ou la décomptabilisation.

Titres de capitaux propres

Les placements en titres de capitaux propres sont ultérieurement évalués à la juste valeur et les variations sont comptabilisées en résultat net. Les titres de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction peuvent être irrévocablement désignés à la juste valeur dans les autres éléments du résultat global lors de la comptabilisation initiale, sans reclassement ultérieur en résultat net. Les gains et les pertes cumulés sont transférés du cumul des autres éléments du résultat global aux bénéfices non répartis lors de la décomptabilisation du placement. Les produits de dividendes sur les titres de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats à la date ex-dividendes.

(ii) Passifs financiers

Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, exception faite des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces passifs, incluant les dérivés qui sont des passifs, sont ultérieurement évalués à la juste valeur.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

f) Instruments financiers (suite)

La Société a classé ses instruments financiers comme suit :

<u>Catégorie</u>	<u>Instrument financier</u>
Actifs financiers au coût amorti	Soldes bancaires Titres de créance à court terme Effets et créances à recevoir Créances clients Produits d'intérêts à recevoir Sommes à recevoir d'entreprises associées et autres comptes débiteurs Dépôts de restauration
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Placements en dérivés et débentures convertibles
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Placements en actions et en titres de capitaux propres, autres que les dérivés
Passifs financiers au coût amorti	Comptes créditeurs et charges à payer Composante passif des débentures convertibles Emprunts en vertu de facilités de crédit renouvelables Financements d'équipement

Instruments dérivés

Les instruments dérivés, autres que les bons de souscription de sociétés minières d'exploration et de développement détenus par la Société, ne sont utilisés qu'à des fins de couverture économique et non comme placements spéculatifs. Les instruments dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle le contrat de dérivé est conclu, et sont ultérieurement évalués à la juste valeur à la clôture de chaque période de présentation de l'information. La méthode de comptabilisation des variations subséquentes de la juste valeur varie selon que le dérivé est désigné comme instrument de couverture et le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

g) Dépréciation d'actifs financiers

À chaque date de clôture, la Société évalue, de façon prospective, les pertes de crédit attendues reliées à ses actifs financiers comptabilisés au coût amorti. La méthode de dépréciation utilisée varie selon qu'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit ou qu'une approche simplifiée a été choisie.

La Société a deux principaux types d'actifs financiers assujettis au modèle des pertes de crédit attendues :

- Créances clients; et
- Placements en titres de créance évalués au coût amorti.

Sommes à recevoir

La Société applique une approche simplifiée autorisée selon IFRS 9 pour les sommes à recevoir (incluant les sommes à recevoir d'entreprises associées et autres comptes débiteurs), selon laquelle les pertes de crédit attendues sur la durée de vie doivent être comptabilisées à partir de la comptabilisation initiale des sommes à recevoir.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

g) *Dépréciation d'actifs financiers (suite)*

Placements en titres de créance

Dans la mesure où un titre de créance au coût amorti est considéré comme ayant un faible risque de crédit, ce qui correspond à une notation d'excellente qualité (« de catégorie investissement »), et que le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante, la provision pour perte est déterminée en fonction des pertes de crédit attendues au cours des 12 prochains mois. Si le risque de crédit a substantiellement augmenté, les pertes de crédit attendues sur la durée de vie sont comptabilisées.

h) *Trésorerie*

La trésorerie comprend les montants disponibles sur demande déposés auprès des banques.

i) *Crédits d'impôt remboursables sur les dépenses d'exploration minière*

La Société a droit à des crédits d'impôts remboursables sur les dépenses d'exploration et d'évaluation admissibles engagées dans les provinces de Québec et de la Colombie-Britannique. Ces crédits d'impôts sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration et d'évaluation engagées.

j) *Stocks*

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur réalisable nette. Le coût est établi sur une base moyenne pondérée.

k) *Placements dans des entreprises associées*

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable, mais qu'elle ne contrôle pas. Les résultats financiers des placements de la Société dans ses entreprises associées sont intégrés dans les résultats de la Société selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, le placement est initialement comptabilisé au coût, et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour tenir compte de la quote-part des résultats des entreprises associées revenant à la Société après la date d'acquisition. La quote-part des résultats est comptabilisée à l'état consolidé des résultats et sa quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées est incluse dans les autres éléments du résultat global.

Les gains latents résultant de transactions entre la Société et une entreprise associée sont éliminés à hauteur de la participation de la Société dans l'entreprise associée. Les pertes latentes sont aussi éliminées à moins que la transaction montre qu'il y a eu perte de valeur de l'actif transféré. Les gains et les pertes de dilution résultant de changements du pourcentage de participation dans les entreprises associées sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats.

La Société évalue à chaque date de présentation de l'information s'il existe une indication objective de perte de valeur de ses placements dans des entreprises associées. S'il y a perte de valeur, la valeur comptable de la quote-part des actifs sous-jacents des entreprises associées qui revient à la Société est ramenée à sa valeur recouvrable estimée (c'est-à-dire la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée du coût de la cession et la valeur d'utilité), et la perte de valeur est présentée à l'état consolidé des résultats.

l) *Redevances, flux et autres intérêts*

Les redevances, flux et autres intérêts représentent des redevances, des ententes de flux et d'autres intérêts acquis s'appliquant à des propriétés en production, à des propriétés à l'étape du développement et à des propriétés à l'étape de l'exploration ou de l'évaluation. Les redevances, flux et autres intérêts sont comptabilisés au coût et capitalisés à titre d'actifs corporels. Ils sont par la suite évalués au coût moins l'amortissement et l'épuisement cumulés et les pertes de valeurs cumulées. Les principales catégories de la Société sont les propriétés en production, les propriétés à l'étape du développement et les propriétés à l'étape de l'exploration ou de l'évaluation. Les actifs en production sont ceux qui ont généré des produits découlant d'activités régulières pour la Société. Les actifs en développement sont des participations dans des projets en développement, à l'étape de l'obtention de permis ou de l'étude de faisabilité, et qui, de l'avis de la direction, pourraient raisonnablement générer des produits réguliers pour la Société dans un futur proche.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

l) Redevances, flux et autres intérêts (suite)

Les actifs d'exploration et d'évaluation correspondent à des propriétés qui n'ont pas atteint l'étape du développement, de l'obtention des permis ou de la faisabilité ou qui sont de nature trop spéculative et pour lesquelles une période de plusieurs années sera requise avant qu'elles ne puissent générer des produits, si jamais elles le font, ou qui ne sont présentement pas actives.

Les redevances, flux et autres intérêts à l'égard des actifs en production et à l'étape du développement sont comptabilisés au coût et capitalisés conformément à la norme IAS 16, *Immobilisations corporelles*. Les redevances, flux et autres intérêts à l'égard de mines en production sont épuisés selon la méthode des unités de production sur la durée de vie de la propriété à laquelle le droit se rapporte. La durée de vie est estimée en fonction des estimations disponibles des réserves minérales prouvées et probables spécifiquement associées aux propriétés et peut inclure une partie des ressources qui devrait être convertie en réserves. La direction s'appuie sur les renseignements à sa disposition en vertu des contrats avec les exploitants et/ou sur les données publiques sur les réserves minérales prouvées et probables et les ressources minérales publiées par les exploitants des mines en production auxquelles ses redevances, ententes de flux et autres intérêts se rapportent.

Lors de l'acquisition d'un droit de redevances, d'une entente de flux et d'autres intérêts sur un actif en production ou à l'étape du développement, une part du coût d'acquisition est attribuée au potentiel d'exploration de la propriété visée en fonction de sa juste valeur. La juste valeur estimative de ce potentiel d'exploration acquis est comptabilisée comme un actif (participation non sujette à l'amortissement) à la date d'acquisition. Les mises à jour sur les réserves et les ressources minérales fournies par les exploitants des propriétés sont utilisées pour déterminer le montant qui sera converti des participations non sujettes à l'amortissement aux participations sujettes à l'amortissement.

Les redevances, flux et autres intérêts se rapportant à des actifs d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés au coût et capitalisés conformément à la norme IFRS 6, *Exploration et évaluation des ressources minérales*. Les coûts d'acquisition des redevances, flux et autres intérêts sur les propriétés d'exploration et d'évaluation sont capitalisés et ne sont pas épuisés tant que les activités génératrices de produits ne sont pas commencées.

Les redevances, flux et autres intérêts à l'égard des actifs en production et à l'étape du développement sont évalués pour dépréciation à chaque date de présentation de l'information s'il existe des indications selon lesquelles la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. La dépréciation est évaluée au niveau des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») qui, conformément à la norme IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, sont définies comme étant le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie issues d'autres actifs. C'est généralement le cas des redevances, des flux et des autres intérêts individuels pour chaque propriété pour laquelle des entrées de trésorerie sont générées.

Les redevances, flux et autres intérêts à l'égard des actifs d'exploration et d'évaluation sont évalués pour dépréciation s'il existe des indices de dépréciation conformément à IFRS 6. Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant de la valeur comptable de l'actif excédant sa valeur recouvrable, soit la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée du coût de la cession et la valeur d'utilité. Une participation qui a été antérieurement classée comme actif d'exploration et d'évaluation est aussi évaluée pour dépréciation avant sa reclassification en actif à l'étape du développement ou en production et la perte de valeur, si existante, est comptabilisée en résultat net.

m) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les éléments de coût ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'une immobilisation remplacée est décomptabilisée lors du remplacement.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

m) Immobilisations corporelles (suite)

L'amortissement est calculé pour répartir le coût des immobilisations moins leur valeur résiduelle, sur leur durée d'utilité prévue, selon la méthode linéaire et les périodes indiquées ci-dessous pour chaque catégorie :

Améliorations locatives	Durée du bail
Mobilier et équipement de bureau	2 à 7 ans
Immobilisations corporelles d'exploration	2 à 20 ans
Immobilisations corporelles minières (développement)	3 à 20 ans
Actifs au titre de droits d'utilisation	Moindre entre la durée d'utilité et la durée du bail

Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin.

Les gains et les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés dans les *autres gains nets ou pertes nettes* à l'état consolidé des résultats.

n) Dépenses d'exploration et d'évaluation

Les actifs d'exploration et d'évaluation comprennent les dépenses d'exploration et d'évaluation et les coûts d'acquisition de propriétés minières se rapportant à des actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses engagées pour les activités qui précèdent l'exploration et l'évaluation, soit toutes les dépenses engagées avant l'obtention des droits légaux d'explorer un secteur, sont passées en charges immédiatement. Les actifs d'exploration et d'évaluation comprennent les droits dans des propriétés minières, payés ou acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche initiale de dépôts minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'information sur les dépôts minéralisés existants. Les droits miniers sont comptabilisés au coût d'acquisition moins les pertes de valeur cumulées. Les droits miniers et les options d'acquisition de participations indivises dans des droits miniers sont amortis uniquement lorsque ces propriétés sont mises en production commerciale.

Les dépenses d'exploration et d'évaluation pour chaque secteur d'intérêt distinct sont capitalisées et comprennent les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires à la recherche de minerai comme les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. Elles reflètent également les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration et l'évaluation ou acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs.

Les dépenses d'exploration et d'évaluation incluent le coût pour :

- (i) établir le volume et la teneur des dépôts par des activités de forage carotté, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage;
- (ii) déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement;
- (iii) les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins d'infrastructures;
- (iv) les activités relatives aux permis; et
- (v) les évaluations économiques visant à déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation préliminaire, de préfaisabilité et de faisabilité finale.

Les dépenses d'exploration et d'évaluation comprennent les frais généraux directement attribuables à ces activités.

Les flux de trésorerie attribuables aux dépenses d'exploration et d'évaluation capitalisées sont classés dans les activités d'investissement à l'état consolidé des flux de trésorerie à la rubrique *exploration et évaluation*.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

n) Dépenses d'exploration et d'évaluation (suite)

Les actifs d'exploration et d'évaluation assujettis à un accord d'amodiation (par lequel l'amodiateur engage certaines dépenses dans une propriété pour y acquérir un intérêt) sont comptabilisés comme suit :

- (i) la Société utilise la valeur comptable de l'intérêt avant l'accord d'amodiation afin d'établir la valeur comptable de la portion d'intérêt retenue;
- (ii) la Société crédite toute rémunération en trésorerie reçue en contrepartie de la valeur comptable de la portion de l'intérêt retenue, l'excédent étant inscrit en résultat net;
- (iii) lorsque la Société conserve un droit de redevances du fait de l'intérêt acquis par l'amodiateur, elle comptabilise les redevances selon un montant correspondant à la valeur comptable de la propriété d'exploration et d'évaluation au moment du transfert de propriété; et
- (iv) la Société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration faites par l'amodiateur sur la propriété.

o) Goodwill

Le goodwill est comptabilisé lors d'un regroupement d'entreprises si le coût de l'acquisition dépasse la juste valeur des actifs nets identifiables acquis. Le goodwill est alors alloué aux UGT ou aux groupes d'UGT qui devraient, selon toute attente, bénéficier des synergies du regroupement. La Société fait un test de dépréciation sur le goodwill annuellement au 31 décembre de chaque année. De plus, la Société vérifie s'il existe des indices de dépréciation à chaque date de fin de la période de présentation de l'information et, le cas échéant, procède à un test de dépréciation sur le goodwill. Si la valeur comptable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT auquel le goodwill est associé dépasse sa valeur recouvrable, alors une perte de valeur est comptabilisée. Les pertes de valeur sur le goodwill ne sont pas reprises.

Le montant recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est évalué à la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de cession.

p) Provision pour restauration environnementale

Une provision pour restauration environnementale, frais de restructuration et créances légales, le cas échéant, est comptabilisée lorsque :

- (i) La Société a une obligation juridique ou implicite actuelle découlant d'événements passés.
- (ii) Il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation.
- (iii) Le montant peut être estimé de façon fiable.

La provision est évaluée selon la meilleure estimation de la direction du montant qui devra être dépensé pour régler l'obligation à la fin de la période de présentation de l'information, ce montant étant actualisé lorsque l'effet est significatif. L'augmentation de la provision attribuable au passage du temps est comptabilisée dans les charges financières. Les changements dans les hypothèses ou les estimations sont reflétés dans la période au cours de laquelle ils surviennent.

La provision pour restauration environnementale représente les obligations juridiques et implicites associées à la fermeture éventuelle des immobilisations corporelles de la Société. Ces obligations correspondent aux coûts associés aux activités de restauration et de surveillance et au démantèlement d'actifs corporels. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur le taux avant impôt qui reflète l'évaluation actuelle du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques à l'obligation, en excluant les risques pour lesquels les futurs flux de trésorerie estimés ont déjà été ajustés.

Dépôts de restauration

Les dépôts de restauration sont des dépôts à terme détenus au nom du gouvernement de la Province de la Colombie-Britannique à titre de garantie pour de possibles activités de restauration sur les propriétés minières d'Osisko Développement pour lesquelles elle a obtenu un permis d'exploration. Les dépôts de restauration sont libérés lorsque la propriété a été restaurée à une condition satisfaisante, ou en vertu de la convention de cautionnement. Puisqu'ils ne peuvent être utilisés à des fins générales, ces dépôts sont inclus dans les autres actifs aux bilans consolidés.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

q) *Impôts sur le résultat exigibles et différés*

La charge d'impôts pour la période comprend la charge d'impôts exigibles et la charge d'impôts différés. Les impôts sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, les impôts sont aussi respectivement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

Impôts sur le résultat exigibles

La charge d'impôts sur le résultat exigibles correspond aux impôts exigibles sur le bénéfice imposable de l'exercice, en utilisant les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan dans les juridictions où la Société et ses filiales exercent leurs activités et génèrent un bénéfice imposable. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations pour lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle établit des provisions, lorsque cela est approprié, en fonction des montants qu'elle prévoit verser aux autorités fiscales.

Impôts sur le résultat différés

La Société comptabilise les impôts sur le résultat différés selon la méthode de l'actif ou du passif fiscal. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts sur le résultat différés sont comptabilisés pour tenir compte des conséquences fiscales futures attribuables aux écarts temporaires entre les valeurs comptables aux états financiers des actifs et des passifs existants et leur valeur fiscale. Toutefois, les impôts sur le résultat différés ne sont pas comptabilisés s'ils découlent de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice ou la perte comptable ni le bénéfice ou la perte fiscal(e). Les actifs et les passifs d'impôts sur le résultat différés sont calculés selon les taux d'imposition (et les lois) en vigueur ou pratiquement en vigueur qui s'appliquent au revenu imposable dans la période au cours de laquelle les écarts temporaires devraient se résorber ou être réglés.

Les actifs d'impôts sur le résultat différés sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible et contre lequel les écarts temporaires pourront être utilisés.

Un montant d'impôts sur le résultat différés est comptabilisé pour les écarts temporaires découlant de placements dans des filiales et des entreprises associées, sauf dans les cas où le moment où l'écart temporaire se résorbera est contrôlé par la Société et qu'il est probable que l'écart temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et les passifs d'impôts sur le résultat différés sont présentés comme non courants et sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs exigibles et lorsque les actifs et les passifs d'impôts différés sont liés à des impôts sur le résultat qui sont perçus par la même autorité fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes lorsqu'il y a une intention de régler les soldes sur une base nette.

r) *Débtures convertibles*

Les composantes passif et capitaux propres des débtures convertibles sont présentées distinctement au bilan consolidé dès la comptabilisation initiale.

La composante passif est comptabilisée initialement à la juste valeur en actualisant les paiements futurs d'intérêts et de capital au taux du marché en vigueur pour une dette non convertible, à un degré de solvabilité similaire et générant les mêmes flux de trésorerie. Suite à la comptabilisation initiale, le passif est réévalué au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. La composante passif est augmentée par la désactualisation des montants actualisés jusqu'à atteindre la valeur nominale des débtures à échéance.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

r) *Déventures convertibles (suite)*

La valeur comptable de la composante capitaux propres est obtenue en soustrayant la valeur comptable de la composante passif de la valeur nominale des déventures. Celle-ci est présentée dans les capitaux propres à la rubrique *composante capitaux propres des déventures convertibles*. La composante capitaux propres n'est pas réévaluée à nouveau après la comptabilisation initiale, sauf en cas de conversion ou d'expiration. Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour tout écart temporaire découlant de la comptabilisation initiale distincte des composantes capitaux propres et passif. L'impôt différé est imputé directement à la valeur comptable de la composante capitaux propres. Les changements ultérieurs du passif d'impôt différé sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats. Les frais de transaction sont répartis entre les composantes passif et capitaux propres au prorata de leur valeur comptable.

s) *Capital-actions*

Les actions ordinaires sont classées en capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions sont comptabilisés dans les capitaux propres, en diminution du produit de l'émission, dans la période où la transaction a eu lieu.

t) *Bons de souscription*

Les bons de souscription sont classés en capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission de bons de souscription sont comptabilisés dans les capitaux propres, en diminution du produit de l'émission, dans la période où la transaction a eu lieu.

u) *Comptabilisation des produits*

Les produits se composent des produits tirés de la vente de matières premières reçues et des produits issus directement des conventions de redevances, des ententes de flux et des autres intérêts.

Pour les conventions de redevances et les ententes de flux payées en nature et pour les ententes d'écoulement, les obligations d'exécution de la Société portent principalement sur la livraison d'or, d'argent ou d'autres produits aux clients. Les produits sont comptabilisés lorsque le contrôle est transféré au client, ce qui se réalise à la livraison du produit; le client a l'entière discrétion sur le produit et il n'existe aucune obligation non respectée qui pourrait avoir des conséquences sur l'acceptation du produit. Le contrôle de l'or affiné, de l'argent et des autres produits est transféré au client lorsque le produit concerné reçu (ou acheté) de l'exploitant est physiquement livré et vendu par la Société (ou son agent) à ses clients tiers. Pour les conventions de redevances et les ententes de flux payées en trésorerie, la comptabilisation des produits dépend de la convention en question.

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque la direction peut estimer de façon fiable le montant conformément aux modalités des conventions de redevances, des ententes de flux et des autres intérêts. Dans certains cas, la Société ne dispose pas de renseignements suffisants pour arriver à une estimation raisonnable des produits et par conséquent, la comptabilisation des produits est alors reportée jusqu'à ce que la direction soit en mesure d'établir une estimation raisonnable. Les écarts entre les estimations et les montants réels sont ajustés et comptabilisés dans la période au cours de laquelle les montants réels sont connus.

v) *Contrats de location*

La Société est engagée dans des contrats de location à long terme, principalement pour des espaces de bureaux et de l'équipement minier.

Les contrats de location sont comptabilisés comme des actifs au titre de droits d'utilisation (présentés dans les *autres actifs non courants* au bilan consolidé), avec un passif correspondant à la date à laquelle l'actif en location est disponible pour utilisation par la Société. Chaque paiement de location est réparti entre le passif et les charges financières. Les charges financières sont imputées au résultat net sur la durée du contrat de location de façon à produire un taux d'intérêt périodique constant sur le solde résiduel du passif pour chaque période. L'actif au titre de droits d'utilisation est amorti sur la période la plus courte entre la durée de vie utile de l'actif et la durée du contrat de location sur une base linéaire.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

v) Contrats de location (suite)

Les actifs et les passifs découlant d'un contrat de location sont initialement évalués à la valeur actuelle. Les paiements de location sont actualisés en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Si ce taux ne peut être aisément déterminé, le taux d'emprunt marginal de la Société est utilisé, c'est-à-dire le taux que la Société devrait payer pour emprunter les fonds nécessaires pour obtenir un actif de valeur similaire dans un contexte économique similaire à des conditions similaires.

Les paiements relatifs à des contrats de location à court terme (12 mois ou moins) et les contrats de location visant des actifs de faible valeur sont comptabilisés sur une base linéaire à titre de charges dans le résultat net.

w) Rémunération fondée sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

La Société et sa filiale, Osisko Développement, offrent chacune un régime d'options d'achat d'actions à leurs administrateurs, dirigeants, employés et consultants respectifs. Chaque tranche d'une attribution est considérée comme une attribution séparée ayant sa propre période d'acquisition des droits et sa propre juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur de chacune des tranches est évaluée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits de la tranche selon le nombre d'options attribuées devant être acquises, et vient augmenter le surplus d'apport. Le nombre d'options attribuées devant être acquises est révisé au moins une fois par an, et toute incidence est comptabilisée immédiatement.

Toute contrepartie versée lors de la levée d'options d'achat actions est créditée au capital-actions. Le surplus d'apport résultant de la rémunération fondée sur des actions est transféré au capital-actions lorsque les options sont levées.

Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions

La Société et sa filiale, Osisko Développement, offrent chacune un régime d'unités d'actions différées (« UAD ») aux administrateurs non dirigeants et un régime d'unités d'actions avec restrictions (« UAR ») à leurs dirigeants et employés. Des UAD peuvent être attribuées aux administrateurs non dirigeants, et des UAR peuvent être octroyées aux employés et aux dirigeants dans le cadre de leur programme de rémunération à long terme, leur donnant le droit de toucher un paiement en actions ordinaires, en trésorerie (basé sur le prix des actions d'Osisko ou le prix des actions d'Osisko Développement au moment pertinent) ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie à la seule discrétion d'Osisko ou d'Osisko Développement. La juste valeur des UAD et des UAR octroyées par Osisko devant être réglées en actions ordinaires est évaluée à la date d'octroi et est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits au *surplus d'apport*, avec une charge correspondante à la *rémunération fondée sur des actions*. La juste valeur des UAD et des UAR octroyées par Osisko Développement devant être réglées en actions ordinaires est évaluée à la date d'octroi et est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits dans les *participations ne donnant pas le contrôle* avec une charge correspondante à la *rémunération fondée sur des actions*. Un passif pour les UAD et les UAR devant être réglées en trésorerie est évalué à la juste valeur à la date d'octroi et est ultérieurement ajusté à chaque date de bilan pour toute variation de la juste valeur. Le passif est comptabilisé sur la période d'acquisition des droits et une charge correspondante est inscrite au titre de la rémunération fondée sur des actions.

x) Résultat par action

Le résultat par action (« RPA ») est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour chaque période. Le RPA de base est obtenu en divisant le profit ou la perte attribuable aux porteurs d'actions d'Osisko pour la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de cette période.

Le RPA dilué est calculé en prenant en compte la conversion, la levée ou l'émission éventuelle de titres seulement lorsque la conversion, la levée ou l'émission ont un effet dilutif sur le résultat par action. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des bons de souscription, des options, des UAD et des UAR, et la méthode de la conversion hypothétique pour déterminer celui des débiteures convertibles. Lorsque la Société déclare une perte, la perte nette diluée par action ordinaire est égale à la perte nette de base par action ordinaire en raison de l'effet antidilutif des bons de souscription, des options, des UAD et des UAR et des débiteures convertibles en circulation.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

y) Information sectorielle

Les secteurs d'exploitation sont présentés conformément à l'information interne fournie au président et chef de la direction, qui assure les fonctions du principal décideur opérationnel. Il lui incombe par conséquent de répartir les ressources et d'évaluer le rendement des secteurs d'exploitation de la Société. La Société gère ses activités dans deux secteurs d'exploitation : (i) l'acquisition et la gestion de droits de redevances, d'ententes de flux et d'autres intérêts sur des métaux précieux et autres; et (ii) l'exploration, l'évaluation et le développement de projet miniers (par l'entremise d'Osisko Développement).

4. Nouvelles normes comptables et normes comptables modifiées

Nouvelle norme comptable

Réforme du taux de référence – Phase 2

En août 2020, l'IASB a modifié les normes IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 en réponse aux défis engendrés par la réforme d'un taux de référence, y compris en cas de substitution d'un taux. Les entités touchées par ces modifications doivent divulguer la nature et la portée des risques découlant de la réforme IBOR auxquels elles sont exposées, la manière dont elles gèrent ces risques, ainsi que les progrès à l'égard de la transition vers les taux de référence de remplacement et la manière dont elles gèrent cette transition. Les modifications s'appliquent aux rapports financiers produits le 1^{er} janvier 2021 ou après cette date.

La Société a modifié sa facilité de crédit renouvelable en 2021; par conséquent, l'entente tient compte des taux de référence de remplacement et inclus des mesures de transition. Comme les montants utilisés dans le cadre de la facilité de crédit sont pour une période d'un à trois mois, la Société ne prévoit aucune incidence importante sur la transition vers un taux de référence de remplacement.

Normes comptables émises, mais pas encore en vigueur

La Société n'a pas encore adopté certaines normes, interprétations des normes existantes et modifications qui ont été publiées, mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 31 décembre 2021. Plusieurs de ces mises à jour ne devraient pas avoir d'impact significatif pour la Société et ne sont donc pas abordées dans les présentes.

Modifications à IAS 16, Immobilisations corporelles

L'IASB a apporté des modifications à IAS 16, *Immobilisations corporelles*, qui entreront en vigueur pour les exercices financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Le produit de la vente d'éléments avant que la composante des immobilisations corporelles s'y rapportant soit disponible pour utilisation devra être comptabilisé dans le résultat net, ainsi que les coûts de production de ces éléments. La Société devra donc distinguer les coûts associés à la production et la vente d'éléments avant que la composante des immobilisations corporelles s'y rapportant (les produits de préproduction) soit disponible pour utilisation et les coûts engagés pour rendre la composante des immobilisations corporelles disponible pour son utilisation prévue. Pour la vente d'éléments qui ne font pas partie des activités ordinaires d'une société, les modifications exigeront que la Société divulgue séparément le produit de la vente et le coût de production s'y rapportant comptabilisés au résultat net et spécifie les rubriques où ces produits et ces coûts sont inclus à l'état du résultat global. Ces modifications auront un impact sur les états financiers consolidés de la Société en 2022.

En 2022, la Société enregistrera des revenus pré-commerciaux générés par les activités minières d'Osisko Développement et procèdera à un rajustement rétroactif de ses résultats de 2021 afin de se conformer aux normes modifiées. Cela entraînera des revenus et des coûts des ventes additionnels dans l'état des résultats d'environ 7,3 M\$ pour l'année 2021.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

5. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige de la Société qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de produits et de charges au cours de la période de présentation de l'information. La Société procède aussi à des estimations et émet des hypothèses pour l'avenir. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances.

Estimations et hypothèses comptables critiques

Réserves et ressources minérales – Redevances, ententes de flux et autres actifs

Les redevances, ententes de flux et autres intérêts constituent une composante majeure des actifs de la Société de telle sorte que les réserves et les ressources minérales des propriétés auxquelles ces droits se rattachent ont une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société. Ces estimations sont utilisées pour déterminer l'épuisement des redevances, flux et autres intérêts de la Société et pour évaluer la recouvrabilité de la valeur comptable des redevances, flux et autres intérêts. Pour les redevances, flux et autres intérêts, les données publiques sur les réserves et les ressources minérales publiées par les exploitants des propriétés impliquent des évaluations d'études géologiques et géophysiques et des données économiques et reposent sur différentes hypothèses concernant notamment les prix des matières premières et les coûts de production. Ces hypothèses sont, de par leur nature, sujettes à interprétation et incertitude. Les estimations de réserves et de ressources minérales peuvent changer en fonction de nouvelles connaissances acquises après l'évaluation initiale, et être ajustées par les experts en géologie de la Société, si cela est jugé nécessaire. Tout changement dans les estimations de réserves et de ressources minérales pourrait avoir une incidence importante sur les montants comptabilisés pour l'épuisement ainsi que sur la recouvrabilité présumée de la valeur comptable des redevances, flux et autres intérêts.

Réserves et ressources minérales – Projets d'exploration et de développement

Les réserves minérales représentent des estimations de la quantité de minerai qui peut être économiquement et légalement extrait des propriétés minières de la Société. La Société estime ses réserves minérales et ses ressources minérales en se basant sur les renseignements compilés par des personnes qualifiées tel que ce terme est défini dans le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ces renseignements comprennent des données géologiques sur les dimensions, la profondeur et la géométrie d'un gîte minier, et exigent des jugements géologiques complexes pour interpréter les données. L'estimation des réserves récupérables repose sur des facteurs comme des estimations des prix des métaux, des futurs besoins en capitaux, et des coûts de production ainsi que des hypothèses et des jugements géologiques pris en compte pour estimer les dimensions et la teneur du matériel inclus dans les réserves minérales. Tout changement aux estimations de réserves minérales et de ressources minérales peut avoir un impact sur la valeur comptable des propriétés minières et les coûts de développement différés, les immobilisations corporelles, les provisions au titre des frais de restauration et de fermeture des sites, la comptabilisation des actifs d'impôts différés et les charges d'amortissement.

Dépréciation des redevances, flux et autres intérêts

L'évaluation de la juste valeur des redevances, flux et autres intérêts nécessite de recourir à des estimations et des hypothèses sur la production recouvrable, les prix des matières premières à long terme, les taux d'actualisation, la conversion des ressources/réserves minérales, les multiples basés sur la valeur nette des actifs, les taux de change des devises étrangères, les projets d'expansion à venir nécessitant des investissements et les implications sur la production associée. De plus, la Société peut utiliser d'autres approches pour déterminer la juste valeur, qui pourraient nécessiter des estimations quant à : (i) la valeur monétaire par once de ressources/réserves minérales; (ii) les multiples de flux de trésorerie; et (iii) la capitalisation boursière d'actifs comparables. Tout changement dans l'une ou l'autre des estimations utilisées pour déterminer la juste valeur des redevances, flux et autres intérêts pourrait avoir une incidence sur l'analyse de la dépréciation.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

5. Estimations et jugements comptables critiques (suite)

Estimations et hypothèses comptables critiques (suite)

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation, des intérêts miniers et des immobilisations corporelles

La méthode comptable de la Société à l'égard des dépenses d'exploration et d'évaluation fait en sorte que certains postes de dépenses sont capitalisés. Cette méthode exige de la direction qu'elle fasse certaines estimations et formule certaines hypothèses quant aux événements et circonstances à venir, en particulier sur la viabilité économique d'une opération d'extraction minière. Ces estimations et hypothèses peuvent changer lorsque de nouveaux renseignements deviennent disponibles. Si, après avoir capitalisé des dépenses, un jugement est fait à l'effet que le recouvrement de ces dépenses est improbable, le montant capitalisé sera radié à l'état consolidé des résultats.

Les activités de développement débutent après que le projet ait été sanctionné par la haute direction. Un jugement est appliqué par la direction pour déterminer lorsqu'un projet a atteint le stade où des réserves économiquement récupérables existent, de façon à ce que le développement puisse être sanctionné. Pour exercer ce jugement, la direction doit faire certaines estimations et formuler certaines hypothèses similaires à celles décrites ci-dessus pour les dépenses d'exploration et d'évaluation capitalisées. Ces estimations et hypothèses peuvent changer lorsque de nouveaux renseignements deviennent disponibles. Si, après avoir débuté des activités de développement, un jugement est fait à l'effet que l'actif en développement est déprécié, un montant approprié sera radié à l'état consolidé des résultats.

La recouvrabilité, par la Société, de la valeur comptabilisée des actifs d'exploration et d'évaluation, des intérêts miniers et des immobilisations corporelles est basée sur la conjoncture des marchés des métaux, sur les ressources minérales sous-jacentes associées aux propriétés, et sur les coûts futurs qui pourraient être requis pour arriver à la réalisation ultime soit par l'exploitation minière, soit par la vente.

À chaque date de présentation de l'information, la Société évalue chaque propriété minière et chaque projet en fonction des résultats obtenus afin de déterminer la nature des travaux d'exploration, d'évaluation et de développement qui sont justifiés pour l'avenir. S'il y a peu de chances que des travaux futurs soient réalisés sur une propriété ou un projet sur une période prolongée suivant la fin des activités antérieures, les dépenses différées se rapportant à cette propriété ou ce projet sont radiées ou dépréciées au montant recouvrable estimatif, à moins qu'il y ait des indications persuasives qu'une provision pour dépréciation n'est pas requise.

Les montants recouvrables au titre des actifs d'exploration et d'évaluation, des intérêts miniers et des immobilisations corporelles sont déterminés en utilisant la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de cession. La valeur d'utilité correspond à la valeur actuelle nette des futurs flux de trésorerie qui devraient découler de l'actif dans sa condition actuelle en se basant sur des données observables. Le calcul utilise les flux de trésorerie projetés d'après les budgets financiers approuvés par la direction. Ces flux de trésorerie projetés sont basés sur les estimations et prévisions quant aux réserves de minerai récupérable, aux prix de vente des métaux et aux coûts d'exploitation. La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au prix de vente attendu de l'actif (le montant qu'un participant au marché paierait pour l'actif), net des frais de transaction.

La Société peut utiliser d'autres approches pour déterminer la juste valeur, qui pourraient inclure des estimations portant sur : (i) la valeur monétaire par once de réserves/ressources minérales; (ii) les multiples des flux de trésorerie; (iii) la capitalisation boursière d'actifs comparables; et (iv) les transactions de ventes comparables. Tout changement dans la qualité et la quantité des réserves de minerai récupérable, les prix de vente prévus et les coûts d'exploitation prévus pourrait avoir une incidence importante sur la juste valeur estimative des intérêts miniers, et pourrait se solder par des radiations ou des dépréciations importantes dans l'avenir.

Dépréciation du goodwill

La Société fait un test de dépréciation sur le goodwill annuellement au 31 décembre de chaque année. De plus, la Société vérifie s'il existe des indices de dépréciation à chaque date de présentation de l'information et, le cas échéant, procède à un test de dépréciation sur le goodwill. Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est affecté à chaque UGT ou groupe d'UGT qui devrait, selon toute attente, bénéficier des synergies du regroupement. Pour effectuer le test de dépréciation, la Société calcule le montant recouvrable estimatif de l'UGT ou du groupe d'UGT, ce qui exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle formule des hypothèses à l'égard d'éléments comme les niveaux de production futurs, les prix des matières premières à long terme, les taux de change des devises étrangères, les taux d'actualisation et le potentiel d'exploration.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

5. Estimations et jugements comptables critiques (suite)

Estimations et hypothèses comptables critiques (suite)

Dépréciation du goodwill (suite)

Ces estimations et ces hypothèses sont sujettes à des risques et des incertitudes. Par conséquent, il est possible qu'un changement de circonstances puisse avoir un impact sur ces projections, et par conséquent sur le montant recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT. Ainsi, il est possible qu'une partie ou que la totalité de la valeur comptable du goodwill soit dépréciée, auquel cas l'impact sera comptabilisé à l'état consolidé des résultats.

La Société effectue ses tests de dépréciation annuels en utilisant la juste valeur diminuée du coût de cession du groupe d'UGT soutenant le goodwill ainsi que les flux de trésorerie actualisés, en tenant compte des budgets les plus récents et des prévisions disponibles, y compris des informations provenant de sources externes. Les périodes utilisées pour les projections sont fondées sur les niveaux de production attendus des mines, des réserves minérales prouvées et probables et d'une partie des ressources. Le taux d'actualisation utilisé prend en compte les différents facteurs de risque de la Société.

Provision pour restauration environnementale

La provision pour restauration environnementale repose sur les meilleures estimations et hypothèses de la direction, et dont celle-ci est d'avis qu'elles sont une base raisonnable sur laquelle il est possible d'estimer les obligations futures en fonction du contexte économique actuel. Ces estimations tiennent compte de tout changement important aux hypothèses qui survient lors des révisions périodiques de la direction et sont basées sur les exigences réglementaires actuelles. Tout changement significatif des estimations du taux d'actualisation, de la contamination, des normes et des techniques de restauration provoquera un changement de la provision d'une période à l'autre. Les coûts de remise en état et de fermeture réels dépendront ultimement des futurs prix du marché, qui refléteront les conditions du marché au moment où les coûts seront réellement engagés. Le coût final de la restauration pourrait être supérieur ou inférieur au montant présentement alloué en provision.

Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables de la Société

Regroupements d'entreprises

Déterminer si une acquisition correspond à la définition d'entreprise, ou si elle consiste en une acquisition d'actifs, nécessite de porter un jugement important. Les hypothèses et les estimations utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge, des redevances, flux et autres intérêts et des propriétés d'exploration et d'évaluation en particulier, nécessitent généralement de porter un jugement important. Tout changement dans ces jugements pourrait avoir une incidence sur les montants présentés à titre d'actifs et de passifs.

Entité bénéficiaire d'un investissement – Influence notable

Déterminer si la Société exerce une influence notable sur une entité bénéficiaire d'un investissement nécessite de porter un jugement dans l'évaluation des facteurs qui pourraient résulter en une influence notable. Les facteurs pouvant mener à la conclusion que la Société exerce une influence notable sur une entité bénéficiaire d'un investissement comprennent, sans s'y limiter, le pourcentage détenu, la représentation au conseil d'administration, la participation aux processus décisionnels, les transactions importantes entre l'investisseur et l'entité bénéficiaire d'un investissement, les échanges de personnel de gestion, l'accès à des renseignements techniques critiques et les droits de vote potentiels.

Tout changement dans les jugements portés pour déterminer si la Société exerce une influence notable sur une entité bénéficiaire d'un investissement pourrait avoir un impact sur le traitement comptable de l'investissement dans ladite entité.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

5. Estimations et jugements comptables critiques (suite)

Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables de la Société (suite)

Dépréciation des placements dans des entreprises associées

La Société suit le guide d'application de la norme IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* pour évaluer s'il y a des indices de dépréciation qui pourraient la conduire à comptabiliser une perte de valeur à l'égard de son placement net dans une entreprise associée. Cette évaluation exige un jugement important pour déterminer si une diminution de la juste valeur est significative ou prolongée, ce qui déclencherait un test de dépréciation formel. Pour exercer ce jugement, la direction de la Société évalue, entre autres, la mesure dans laquelle la juste valeur d'un placement est inférieure à sa valeur comptable et la durée de l'écart, la volatilité du placement et la santé financière et les perspectives d'affaires de l'entité bénéficiaire d'un investissement, notamment des facteurs comme le statut actuel et prévu des projets d'exploration de l'entité bénéficiaire d'un investissement et les variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation et des redevances, flux et autres intérêts sur des propriétés d'exploration et d'évaluation

L'évaluation de la dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation (incluant les actifs d'exploration et d'évaluation assujettis à un accord d'amodiation) et des redevances, flux et autres intérêts sur les propriétés d'exploration et d'évaluation nécessite de porter des jugements afin de déterminer s'il existe des indices qu'un test de dépréciation formel serait nécessaire à l'égard des actifs d'exploration et d'évaluation et des redevances, flux et autres intérêts sur des propriétés d'exploration et d'évaluation de la Société. Les facteurs qui pourraient déclencher un test de dépréciation comprennent, sans s'y limiter, le fait que le droit d'explorer dans un secteur spécifique arrive à échéance au cours de la période ou dans un avenir rapproché et qu'il n'est pas prévu de le renouveler; le fait que d'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation dans un secteur spécifique, compte tenu des dépenses devant être engagées par le participant à une entente d'amodiation, ne sont ni budgétées ni planifiées; le fait que l'exploration et l'évaluation de ressources minérales dans un secteur spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités commercialement viables de ressources minérales et que la Société a décidé de mettre fin à de telles activités dans ce secteur spécifique; le fait que des données suffisantes existent pour indiquer que, bien que le développement dans un secteur spécifique puisse probablement aller de l'avant, il est peu probable que la valeur comptable des actifs soit recouvrée en entier advenant un développement fructueux ou une vente; des tendances négatives importantes dans l'industrie ou l'économie en général; des interruptions des activités d'exploration et d'évaluation par la Société ou par le participant à une entente d'amodiation; et des variations significatives des prix actuels ou prévus pour les matières premières.

Tout changement dans les jugements portés lors de la détermination de la juste valeur des actifs d'exploration et d'évaluation et des redevances, flux et autres intérêts sur les propriétés d'exploration et d'évaluation pourrait avoir une incidence sur l'analyse de dépréciation.

Dépréciation des redevances, flux et autres intérêts sur des propriétés en production et en développement et du goodwill

L'évaluation de la dépréciation des redevances, flux et autres intérêts sur les propriétés en développement et en production et du goodwill nécessite de porter des jugements afin de déterminer s'il existe des indices qu'un test de dépréciation formel serait nécessaire à l'égard des redevances, flux et autres intérêts sur des propriétés à l'étape du développement et en production et du goodwill de la Société. Les facteurs qui peuvent déclencher une analyse de perte de valeur comprennent, sans s'y limiter, une baisse significative de la valeur de marché; un actif net supérieur à la capitalisation boursière; une variation significative des réserves et des ressources minérales; des tendances significativement négatives dans l'économie ou l'industrie; des interruptions dans les activités de production; une production significativement plus faible que prévu; et une variation significative des prix actuels ou prévus pour les matières premières.

Tout changement dans les jugements portés lors de la détermination de la juste valeur des redevances, flux et autres intérêts sur les propriétés en production ou du goodwill pourrait avoir une incidence sur l'analyse de dépréciation.

Actifs d'impôts différés

La direction évalue en continu les probabilités que des actifs d'impôts différés puissent être réalisés. Ceci exige de la direction qu'elle évalue s'il est probable que des revenus imposables suffisants existeront dans l'avenir contre lesquels ces pertes pourront être utilisées au cours de la période de report. Cette évaluation nécessite, de par sa nature, un jugement important.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

6. Transaction de transfert d'activités minières

Le 25 novembre 2020, Osisko a clôturé la transaction de transfert de ses activités minières à Osisko Développement par l'entremise d'une transaction par prise de contrôle inversée avec Barolo Ventures Corp. (« Barolo »), formant ainsi une nouvelle société de développement aurifère en Amérique du Nord ayant pour objectif de devenir un producteur d'or de calibre intermédiaire. Suivant la clôture, Barolo a changé de dénomination pour devenir Osisko Développement Corp.

Historique et description de la transaction

Le 5 octobre 2020, Osisko et Barolo ont signé une lettre d'entente exécutoire (la « lettre d'entente ») décrivant les termes selon lesquels Osisko effectuerait le transfert de certaines propriétés minières (tel que décrit ci-dessous) et d'un portefeuille de titres négociables (collectivement avec les propriétés minières, les « actifs contribués par Osisko ») à Barolo en contrepartie d'actions ordinaires de Barolo (les « actions de Barolo »), résultant en une prise de contrôle inversée de Barolo (la « PCI ») en vertu des politiques du TSXV.

La transaction de transfert s'est notamment traduite par le transfert par Osisko de certaines propriétés minières et d'un portefeuille de titres négociables (via le transfert d'entités détenant directement ou indirectement ces propriétés minières et titres négociables) à Osisko Development Holdings Inc. (« Osisko Subco »), après quoi Osisko Subco et 1 269 598 BC Ltd (« Barolo Subco ») ont été fusionnées par voie de fusion triangulaire en vertu de la loi de la Colombie-Britannique intitulée *Business Corporations Act* (la « fusion ») pour former « Amalco ». Suite à la fusion, Osisko a échangé ses actions d'Osisko Subco pour des actions d'Osisko Développement, conduisant ainsi à la PCI d'Osisko Développement.

Les frais de transaction relatifs à la transaction par PCI se sont élevés à environ 1,3 million de dollars et sont inclus dans les *frais de développement des affaires* à l'état consolidé des résultats.

Actifs contribués par Osisko

Les actifs suivants ont été transférés par Osisko à Osisko Développement :

- Projet aurifère Cariboo (Colombie-Britannique, Canada)
- Projet aurifère San Antonio (Sonora, Mexique)
- Projet aurifère Bonanza Ledge II (Colombie-Britannique, Canada)
- Propriétés d'exploration Guerrero (Guerrero, Mexique)
- Propriétés d'exploration à la Baie James, incluant la propriété Coulon (Québec, Canada)
- Portefeuille de capitaux propres de sociétés cotées en bourse

Osisko a conservé les droits de redevances et de flux suivants dans les actifs transférés à Osisko Développement :

- Une redevance de 5 % NSR à l'égard du projet aurifère Cariboo et du projet aurifère Bonanza Ledge II
- Un flux aurifère et argentifère de 15 % à l'égard du projet aurifère San Antonio
- Une redevance de 3 % NSR sur les propriétés d'exploration de la Baie-James et de Guerrero.

Osisko a aussi obtenu les droits suivants à l'égard d'Osisko Développement : (i) un droit de premier refus à l'égard de toute future redevance ou tout futur flux offert par Osisko Développement; (ii) le droit de participer à des rachats de redevances existantes détenues par Osisko Développement; et (iii) d'autres droits usuels pour une transaction de cette nature.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

6. Transaction de transfert d'activités minières (suite)

Acquisition réputée de Barolo

Les actifs nets de Barolo réputés acquis ont été comptabilisés à leur juste valeur marchande relative estimée à la date de clôture de la PCI et sont résumés ci-dessous :

Contrepartie réputée payée pour l'acquisition réputée de Barolo	\$
233 395 actions ordinaires d'Osisko Développement réputées émises ⁽ⁱ⁾	1 751
Frais de transaction	500
	<u>2 251</u>
 Passif net réputé pris en charge	
Passif net de Barolo	(164)
Coût d'inscription net	<u>2 415</u>

(i) Représente les frais d'inscription réputés d'Osisko Développement.

Financements d'Osisko Développement

Financement concomitant à la PCI

Le 25 novembre 2020, avant la prise d'effet de la fusion, suivant la satisfaction des conditions de libération des fonds bloqués, un total de 13 350 000 reçus de souscription d'Osisko Subco ont été émis au prix de 7,50 \$ par reçu de souscription en vertu d'un financement concomitant de 100,1 millions de dollars clôturé par Osisko Subco le 29 octobre 2020 (le « financement concomitant à la PCI »), ont été convertis en 13 350 000 actions ordinaires d'Osisko Subco et en 6 675 000 bons de souscription d'actions ordinaires d'Osisko Subco, et le produit net de la souscription a été libéré et versé à Osisko Subco.

Chaque bon de souscription d'action ordinaire d'Osisko Subco en circulation immédiatement avant la prise d'effet de la fusion a été échangé pour un bon de souscription d'action ordinaire d'Osisko Développement, chaque bon de souscription d'action ordinaire d'Osisko Développement conférant au porteur le droit d'acquérir une action d'Osisko Développement au prix de 10 \$ par action pendant une période de 18 mois suivant la date d'effet de la fusion (cette période a par la suite été prolongée à 36 mois suivant la date de clôture). Les frais de transaction se sont élevés à 3,0 millions de dollars, incluant la commission des preneurs fermes.

À la suite de la clôture de la fusion et du financement concomitant à la PCI, Osisko détenait en propriété véritable et exerçait un contrôle sur 100 000 100 actions d'Osisko Développement, correspondant à environ 88,0 % des actions émises et en circulation d'Osisko Développement.

Placement privé par l'intermédiaire d'un courtier

Le 30 décembre 2020, Osisko Développement a clôturé un placement privé par l'intermédiaire d'un courtier visant 5 367 050 unités (les « unités du placement privé par l'intermédiaire d'un courtier ») au prix de 7,50 \$ par unité du placement privé par l'intermédiaire d'un courtier, pour un produit brut global d'environ 40,2 millions de dollars, incluant l'exercice intégral de l'option des preneurs fermes (le « placement privé par l'intermédiaire d'un courtier »). Chaque unité du placement privé par l'intermédiaire d'un courtier se compose d'une action ordinaire d'Osisko Développement et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire d'Osisko Développement, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire d'Osisko Développement au prix de 10,00 \$ par action le ou avant le 1er décembre 2023. Le produit net du placement privé par l'intermédiaire d'un courtier sera utilisé pour poursuivre le développement du projet aurifère Cariboo et des autres actifs d'exploration d'Osisko Développement et aux fins générales de l'entreprise. Les frais de transaction se sont élevés à 2,1 millions de dollars, incluant la commission des preneurs fermes.

Suivant la clôture du placement privé par l'intermédiaire d'un courtier, Osisko détenait toujours en propriété véritable et exerçait un contrôle sur 100 000 100 actions d'Osisko Développement, correspondant à environ 84,1 % des actions émises et en circulation d'Osisko Développement.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

7. Acquisition du projet aurifère San Antonio

En août 2020, Osisko a fait l'acquisition du projet aurifère San Antonio dans l'état de Sonora au Mexique, pour la somme de 42,0 millions de dollars US dans le cadre de l'acquisition (indirecte) de Sapuchi Minera S. de R.L. de C.V. Un montant de 30,0 millions de dollars US a été versé en trésorerie par Osisko et le montant résiduel de 12,0 millions de dollars US a été payé par l'émission d'actions ordinaires d'Osisko. En tout, 1 011 374 actions ordinaires d'Osisko ont été émises et évaluées à 15,8 millions de dollars, en se basant sur le prix de clôture des actions ordinaires de la Société à la date de la transaction. Les frais de transaction se sont élevés à 5,9 millions de dollars. Le projet aurifère San Antonio a par la suite été transféré à Osisko Développement dans le cadre de la transaction par PCI (note 6).

Conformément à la norme IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, la transaction a été comptabilisée comme une acquisition d'actifs puisque les actifs acquis et les passifs pris en charge ne correspondaient pas à la définition d'une entreprise.

Le prix d'achat total de 68,1 millions de dollars a été alloué aux actifs acquis et aux passifs pris en charge en fonction de leur juste valeur relative à la date de clôture de la transaction. Tous les actifs financiers acquis et les passifs financiers pris en charge ont été comptabilisés à la juste valeur.

Le prix d'acquisition a été calculé de la façon suivante :

Contrepartie payée	\$
Émission de 1 011 374 actions ordinaires	15 846
Contrepartie en trésorerie	40 015
Taxe sur la valeur ajoutée payée au moment de l'acquisition d'actifs	6 328
Frais de transaction d'Osisko	5 865
	<u>68 054</u>
Actifs nets acquis	\$
Stocks	7 899
Stocks – non courants ⁽¹⁾	16 129
Autres actifs non courants	6 328
Intérêts miniers et immobilisations corporelles	58 368
Comptes créditeurs et charges à payer	(11 369)
Provisions et autres passifs	(9 301)
	<u>68 054</u>

⁽¹⁾ Les stocks associés au minerai qu'il n'est pas prévu de traiter dans les 12 mois suivants la date d'acquisition ont été classés non courants et ont été comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

8. Trésorerie

Aux 31 décembre 2021 et 2020, la situation de trésorerie consolidée était la suivante :

	Redevances Aurifères Osisko ⁽ⁱ⁾		Osisko Développement ⁽ⁱⁱ⁾		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie détenue en dollars canadiens	40 121	29 714	13 364	137 374	53 485	167 088
Trésorerie détenue en dollars US	33 262	59 208	15 810	47 167	49 072	106 375
Trésorerie détenue en dollars US (équivalent en dollars canadiens)	42 170	75 383	20 043	60 053	62 213	135 436
Total de la trésorerie	82 291	105 097	33 407	197 427	115 698	302 524

(i) Excluant Osisko Développement et ses filiales.

(ii) Osisko Développement et ses filiales.

9. Placements à court terme

Au 31 décembre 2020, les placements à court terme se composaient d'un effet à recevoir d'une société d'exploration et de développement minier de 3,5 millions de dollars, portant intérêt à un taux de 12,0 %. Le prêt a été remboursé en 2021.

10. Sommes à recevoir

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	\$	\$
Produits à recevoir en vertu de redevances, de flux et d'autres intérêts	1 378	1 044
Produits d'intérêts à recevoir	4 655	2 474
Sommes à recevoir d'entreprises associées ⁽ⁱ⁾	743	813
Taxes à la consommation et crédits d'impôt à l'exploration	7 358	7 224
Autres débiteurs	557	1 339
	14 691	12 894

(i) Les sommes à recevoir d'entreprises associées sont principalement liées à des services professionnels et à la location d'espaces de bureaux.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

11. Stocks et autres actifs

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	\$	\$
<u>Courants</u>		
Minerai empilé ^{(i),(ii),(iii)}	4 194	8 426
Or en voie de production et lingots ^{(i),(ii),(iii)}	9 751	-
Fournitures et autres ⁽ⁱ⁾	4 651	1 599
Total des stocks courants	18 596	10 025
Charges payées d'avance et dépôts	3 941	6 244
Total des autres actifs courants	22 537	16 269
<u>Non courants</u>		
Minerai empilé ^{(i),(ii)}	-	17 279
Taxes de vente ^(iv)	11 632	6 775
Dépôts (restauration et équipement)	4 619	599
Frais de financement différés	1 786	1 167
Total des autres actifs non courants	18 037	25 820

- (i) Les stocks sont détenus par des filiales d'Osisko Développement et se rapportent aux projets Bonanza Ledge Phase 2 et San Antonio.
- (ii) Les stocks associés au minerai qu'il n'est pas prévu de traiter dans les 12 prochains mois ont été classés non courants et comptabilisés dans les *autres actifs* au bilan consolidé en date du 31 décembre 2020. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la Société a comptabilisé une perte de valeur de 21,2 millions de dollars à l'égard du minerai empilé sur le projet d'exploration et de développement San Antonio, afin de réduire sa valeur comptable nette à sa valeur de réalisation nette, à la suite d'une augmentation des coûts de traitement et de transport prévus et d'une diminution du prix de l'or.
- (iii) Au 31 décembre 2021, les stocks de minerai empilé, d'or en voie de production et de lingots étaient comptabilisés à leur valeur de réalisation nette.
- (iv) Les taxes de vente non courantes sont liées à la taxe sur la valeur ajoutée au Mexique, pour laquelle la période de recouvrement va au-delà d'un an.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

12. Placements dans des entreprises associées

	2021	2020
	\$	\$
Solde au 1 ^{er} janvier	119 219	103 640
Acquisitions ⁽ⁱ⁾	2 366	14 954
Levée de bons de souscription	1 437	36
Quote-part de la perte	(3 950)	(7 657)
Quote-part des autres éléments du résultat global	(1 665)	1 506
Gain net à la suite de la dilution de la participation ⁽ⁱ⁾	1 847	10 381
Gain sur cession réputée ⁽ⁱⁱ⁾	-	5 357
Transferts aux autres placements ⁽ⁱⁱ⁾	-	(8 998)
Émission réputée d'actions ordinaires d'Osisko détenues par une entreprise associée ⁽ⁱⁱⁱ⁾	6 100	-
Solde au 31 décembre	125 354	119 219

(i) En juin 2020, Osisko a participé à un placement privé réalisé par Minière Osisko inc. (« Minière Osisko »), une entreprise associée de la Société, et a investi un montant supplémentaire de 14,8 millions de dollars pour faire l'acquisition de 4 054 000 unités, chaque unité se composant d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquies une action ordinaire de Minière Osisko au prix de 5,25 \$ pendant une période de 18 mois suivant la clôture de la transaction). Le prix d'acquisition a été réparti entre les placements dans les entreprises associées (13,6 millions de dollars) et les bons de souscription (1,2 million de dollars). Suivant la clôture du placement privé, la participation d'Osisko dans Minière Osisko a été réduite de 15,8 % à 14,7 %. Par conséquent, un gain de 10,4 millions de dollars découlant de la dilution de sa participation a été comptabilisé dans les *autres gains nets* à l'état consolidé des résultats pour l'exercice terminé 31 décembre 2020.

(ii) En 2020, le gain à la cession réputée est lié aux placements dans des entreprises associées qui ont été transférés dans les *autres placements* puisque la Société considérait qu'elle n'exerçait plus une influence notable sur les entreprises en question.

(iii) Minière Osisko inc., une entreprise associée d'Osisko, détenait des actions ordinaires de Barkerville Gold Mines Ltd (« Barkerville ») avant l'acquisition de Barkerville par Osisko en 2019. Suivant l'acquisition, Minière Osisko a reçu des actions ordinaires d'Osisko, ce qui s'est soldé par le rachat réputé d'actions ordinaires par la Société et par une réduction correspondante du placement net dans Minière Osisko, basé sur la participation détenue dans Minière Osisko. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, Minière Osisko a vendu ses actions d'Osisko, ce qui s'est soldé par une émission réputée d'actions ordinaires par la Société et par une augmentation du placement net dans Minière Osisko.

Placements importants

Minière Osisko inc.

Minière Osisko est une société canadienne d'exploration et de développement aurifère dont le principal projet est le projet aurifère du Lac Windfall. Osisko détient une redevance de 2,0 % à 3,0 % NSR sur le projet aurifère du Lac Windfall pour lequel les résultats positifs de l'évaluation économique préliminaire mise à jour ont été publiés en avril 2021, ainsi qu'une redevance de 1 % NSR sur d'autres propriétés détenues par Minière Osisko. La Société a investi 14,8 millions de dollars dans Osisko Minière en 2020.

Au 31 décembre 2021, la Société détenait 50 023 569 actions ordinaires correspondant à une participation de 14,4 % dans Minière Osisko (14,5 % au 31 décembre 2020). Puisqu'un administrateur d'Osisko est aussi un administrateur de Minière Osisko, et étant donné d'autres faits et circonstances, la Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur Minière Osisko et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

Métaux Osisko

Osisko Metals Incorporated (« Métaux Osisko ») est une société canadienne d'exploration et de développement de métaux de base, axée sur les actifs miniers zincifères. Les propriétés phares de la société sont le camp minier de Pine Point, situé dans les Territoires du Nord-Ouest, et le camp minier de Bathurst, situé dans le nord du Nouveau-Brunswick. La Société détient une redevance de 2,0 % NSR sur le camp minier de Pine Point et une redevance de 1 % NSR sur le camp minier de Bathurst.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

12. Placements dans des entreprises associées

Placements importants (suite)

Métaux Osisko (suite)

Au 31 décembre 2021, la Société détenait 31 127 397 actions ordinaires correspondant à une participation de 15,4 % dans Métaux Osisko (17,4 % au 31 décembre 2020). Puisqu'un dirigeant d'Osisko Développement est aussi un administrateur de Métaux Osisko, et étant donné d'autres faits et circonstances, la Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur Minière Osisko et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

L'information financière sur les entreprises associées qui sont individuellement significatives, compte tenu des ajustements aux méthodes comptables des entreprises associées afin de les rendre conformes à celles d'Osisko, est comme suit (en milliers de dollars) :

	Minière Osisko		Métaux Osisko	
	2021⁽ⁱ⁾	2020⁽ⁱ⁾	2021⁽ⁱ⁾	2020⁽ⁱ⁾
	\$	\$	\$	\$
Actifs courants	185 307	326 563	5 659	1 616
Actifs non courants	664 544	486 492	89 006	91 828
Passifs courants	31 440	43 482	2 676	3 028
Passifs non courants	109 502	79 316	1 607	2 935
Produits	-	-	-	-
Perte nette des activités poursuivies et perte nette	(8 149)	(33 337)	(4 618)	(9 646)
Autres éléments du résultat global	(10 730)	11 609	(36)	(9 818)
Perte globale	(18 879)	(21 728)	(4 654)	(19 464)
Valeur comptable du placement ⁽ⁱⁱ⁾	98 885	95 379	13 470	14 204
Juste valeur du placement ⁽ⁱⁱ⁾	190 590	185 087	12 140	13 696

(i) Information pour les douze mois reconstitués terminés les 30 septembre 2021 et 2020.

(ii) Aux 31 décembre 2021 et 2020.

Placements dans des entreprises associées non significatives

La Société possède des participations dans plusieurs entreprises associées qui ne sont pas individuellement significatives et qui ont été comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les données financières globales sur ces entreprises associées sont présentées ci-dessous :

	2021	2020
	\$	\$
Valeur globale de la quote-part de la perte nette revenant à la Société	(2 286)	(1 981)
Valeur globale de la quote-part des autres éléments du résultat global revenant à la Société	-	(33)
Valeur comptable globale des placements	12 999	9 636
Variation de la juste valeur des placements	45 426	20 951

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

13. Autres placements

	2021	2020
	\$	\$
Juste valeur par le biais du résultat net (bons de souscription et instruments convertibles)		
Solde au 1 ^{er} janvier	25 063	1 700
Acquisitions ⁽ⁱ⁾	17 754	4 782
Levées	(1 122)	(347)
Variation de la juste valeur	6 286	2 387
Modification d'un effet à recevoir ⁽ⁱⁱ⁾	-	16 541
Solde au 31 décembre	47 981	25 063
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (actions ordinaires)		
Solde au 1 ^{er} janvier	115 590	57 409
Acquisitions	18 668	18 602
Levée de bons de souscription	600	452
Transfert des entreprises associées (note 12)	-	8 998
Variation de la juste valeur	7 303	40 993
Cessions	(47 930)	(10 864)
Solde au 31 décembre	94 231	115 590
Au coût amorti (billets)		
Solde au 1 ^{er} janvier	16 861	8 777
Acquisitions	14 961	7 998
Remboursement	(3 007)	-
Transfert des placements à court terme	-	8 467
Dépréciations	(2 112)	(7 998)
Impact de la réévaluation des monnaies	95	(383)
Solde au 31 décembre	26 798	16 861
Total	169 010	157 514

(i) En 2021, les acquisitions comprennent un placement de 5,0 millions de dollars en unités restreintes avec droit de vote de catégorie A d'Osisko Green Acquisition Limited, une société d'acquisition spécialisée nouvellement constituée, et un prêt convertible de 5,0 millions de dollars US (6,4 millions de dollars) d'Osisko Développement à IG Tintic LLC (note 34).

(ii) En novembre 2020, un prêt garanti de premier rang de 15,9 millions de dollars accordé à Falco a été modifié afin de devenir convertible après le premier anniversaire de la date de signature en actions ordinaires de Falco au prix de conversion de 0,55 \$ par action, sous réserve des clauses antidilutives usuelles. La débenture convertible continue de porter intérêt au taux de 7,0 % par année, composé trimestriellement, jusqu'à la date d'échéance du 31 décembre 2022. Les intérêts cumulés de 1,7 million de dollars à recevoir sur le prêt avant sa conversion ont été capitalisés et ajoutés au capital de l'effet à recevoir. De plus, Falco a émis à Osisko 10 664 324 bons de souscription de Falco, chacun pouvant être levé pour une action ordinaire de Falco au prix de levée de 0,69 \$ pendant une période de 24 mois à compter de la date d'émission. La juste valeur des bons de souscription a été évaluée à 1,1 million de dollars selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes.

Les autres placements se composent d'actions ordinaires, de bons de souscription, de débentures et d'effets à recevoir convertibles et non convertibles se rapportant principalement à des sociétés canadiennes cotées en bourse ainsi que de prêts à recevoir de deux sociétés fermées détentrices de la mine de diamants Renard et du projet aurifère Amulsar (les prêts se rapportant au projet aurifère Amulsar ont été entièrement dépréciés), ainsi qu'un billet convertible d'une société étrangère à capital fermé (note 34).

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

14. Redevances, flux et autres intérêts

	Exercice terminé le 31 décembre 2021			
	Redevances	Ententes de flux	Ententes d'écoulement	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} janvier	656 661	440 941	18 526	1 116 128
Acquisitions	77 702	13 234	-	90 936
Conversion d'une entente d'écoulement en flux	-	4 682	(4 682)	-
Épuisement	(28 958)	(19 403)	-	(48 361)
Dépréciation	(2 288)	-	-	(2 288)
Écarts de conversion	(4)	(1 422)	(188)	(1 614)
Solde au 31 décembre	703 113	438 032	13 656	1 154 801
En production				
Coût	626 345	518 934	-	1 145 279
Épuisement et dépréciation cumulés	(395 874)	(210 884)	-	(606 758)
Valeur comptable nette au 31 décembre	230 471	308 050	-	538 521
Développement				
Coût	226 438	181 209	31 120	438 767
Épuisement et dépréciation cumulés	(572)	(51 227)	(26 424)	(78 223)
Valeur comptable nette au 31 décembre	225 866	129 982	4 696	360 544
Exploration et évaluation				
Coût	247 680	-	8 960	256 640
Épuisement cumulé	(904)	-	-	(904)
Valeur comptable nette au 31 décembre	246 776	-	8 960	255 736
Valeur comptable nette totale au 31 décembre	703 113	438 032	13 656	1 154 801

Principales acquisitions – 2021

En avril 2021, la Société a acquis six redevances et une entente d'écoulement de métaux précieux auprès de deux vendeurs privés, pour une contrepartie totale en trésorerie de 26,0 millions de dollars US (32,6 millions de dollars). Quatre redevances se situent sur des claims couvrant le projet Spring Valley, situé aux États-Unis, et augmentent la redevance NSR actuelle de la Société sur Spring Valley de 0,5 % à entre 2,5 % et 3,0 % (échelle mobile de pourcentages de redevances tant que le prix de l'or dépasse les 700 \$ US l'once). Osisko a aussi acquis une redevance de 1,0 % NSR sur la propriété d'exploration Moonlight située immédiatement au nord du projet Spring Valley. Osisko a également accepté d'acquérir une redevance de 0,5 % NSR, et une entente d'écoulement d'or et d'argent de 30 % sur le projet Almaden situé dans l'ouest de l'Idaho.

En juillet 2021, la Société a conclu une entente de transfert de redevance avec Sailfish Royalty Corp. (« Sailfish »), en vertu de laquelle Osisko a fait l'acquisition d'une redevance de 2,75 % NSR sur le projet aurifère Tocantinzinho (« Tocantinzinho »), situé au Brésil et exploité par G Mining Ventures Corp pour une contrepartie de 10 millions de dollars US (12,6 millions de dollars) en trésorerie. L'exploitant de Tocantinzinho dispose d'une option de rachat partiel unique à l'égard de la redevance. Au moment de la construction du projet, l'exploitant pourra faire un paiement de 5,5 millions de dollars US pour réduire la redevance de 2 %, résultant en une redevance de 0,75 %. En vertu d'une entente préexistante conclue par Sailfish, le paiement de rachat partiel est payable aux détenteurs initiaux de la redevance. En novembre 2021, l'exploitant a procédé au rachat anticipé de la première tranche de 1 %, réduisant ainsi la redevance NSR applicable à 1,75 %.

En août 2021, la Société a versé une avance de 10,0 millions de dollars dans le cadre de son entente de flux argentifère avec Ressources Falco Ltée, une entreprise associée. Le paiement correspond à la moitié du deuxième versement de 20,0 millions de dollars, lequel était payable à la réception de toutes les approbations importantes requises de tierces parties, les permis, les droits d'accès et les droits de surface à l'égard de la propriété Horne 5, située au Canada.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

14. Redevances, flux et autres intérêts (suite)

Principales acquisitions – 2021 (suite)

En octobre 2021, Osisko a conclu une transaction avec Barrick TZ Limited, une filiale de Barrick Gold Corporation (« Barrick »), visant l'acquisition de redevances pour une contrepartie totale de 11,8 millions de dollars US en trésorerie, incluant une redevance de 2 % NSR sur les permis AfriOre et Gold Rim qui forment le projet West Kenya exploité par Shanta Gold Limited, une redevance de 1 % NSR sur le projet Frontier détenu par Metalor SA, une société fermée, et une redevance de 1 % NSR sur le projet Houndé Central détenu par Thor Explorations Ltd.

Conversion de l'entente d'écoulement Parral en flux de métaux

En avril 2021, GoGold Resources Inc. (« GoGold ») et Osisko Bermuda Limited (« Osisko Bermuda »), une filiale d'Osisko, ont conclu une entente visant à convertir l'entente d'écoulement d'or et d'argent actuelle en flux aurifère et argentifère. Selon les termes du flux, Osisko Bermuda a commencé à recevoir, à compter du 29 avril 2021, 2,4 % de l'or et de l'argent produit à partir des empilements de résidus miniers actuellement détenus ou acquis par GoGold, en retour d'un prix de transfert de 30 % du cours de l'or et de l'argent. Osisko ne détient actuellement aucune autre entente d'écoulement en production.

	Exercice terminé le 31 décembre 2020			
	Redevances	Ententes de flux	Ententes d'écoulement	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} janvier	627 567	483 164	19 781	1 130 512
Acquisitions	54 276	11 917	-	66 193
Cession	(357)	-	-	(357)
Épuisement	(23 159)	(21 532)	(914)	(45 605)
Dépréciation	-	(26 300)	-	(26 300)
Écarts de conversion	(1 666)	(6 308)	(341)	(8 315)
Solde au 31 décembre	656 661	440 941	18 526	1 116 128
En production				
Coût	621 503	512 019	18 422	1 151 944
Épuisement et dépréciation cumulés	(367 232)	(188 281)	(13 609)	(569 122)
Valeur comptable nette au 31 décembre	254 271	323 738	4 813	582 822
Développement				
Coût	185 170	168 648	31 252	385 070
Épuisement et dépréciation cumulés	(501)	(51 445)	(26 537)	(78 483)
Valeur comptable nette au 31 décembre	184 669	117 203	4 715	306 587
Exploration et évaluation				
Coût	218 395	-	8 998	227 393
Épuisement cumulé	(674)	-	-	(674)
Valeur comptable nette au 31 décembre	217 721	-	8 998	226 719
Valeur comptable nette totale au 31 décembre	656 661	440 941	18 526	1 116 128

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

14. Redevances, flux et autres intérêts (suite)

Principales acquisitions – 2020 (suite)

En avril 2020, la Société a annoncé une modification à son flux argentifère en lien avec la mine de cuivre Gibraltar, située en Colombie-Britannique, au Canada, laquelle est opérée par une filiale en propriété exclusive de Taseko Mines Limited (« Taseko »). Osisko et Taseko ont modifié le flux argentifère en réduisant le prix payé par Osisko pour chaque once d'argent affinée de 2,75 \$ US à zéro, en contrepartie d'une considération en espèces de 8,5 millions de dollars à Taseko.

En août 2020, la Société a annoncé une entente définitive avec la Caisse de dépôt et placement du Québec en vue d'acquérir la participation résiduelle de 15 % dans un portefeuille canadien de redevances de métaux précieux pour une contrepartie en trésorerie de 12,5 millions de dollars. La participation de 15 % correspond à la portion restante du portefeuille de redevances acheté auprès de Teck Resources Ltd en octobre 2015, incluant les redevances NSR sur les mines Island Gold et Lamaque.

En octobre 2020, Osisko a annoncé un partenariat stratégique en vertu duquel Regulus Resources Inc. (« Regulus ») s'est engagé à accorder certains droits à Osisko en contrepartie d'un paiement immédiat de 12,5 millions de dollars US en trésorerie (16,4 millions de dollars) (le « paiement immédiat »). Ces droits comprennent le droit d'acquérir les redevances qui seront acquises par Regulus et un droit de premier refus sur toute future transaction de redevances ou de flux en lien avec les claims du projet AntaKori détenu à 100 % par Regulus et sur tout claim additionnel que Regulus pourrait acquérir en propriété exclusive au sein d'un certain secteur. À titre de première transaction significative dans le cadre du partenariat, Regulus a acquis une redevance visant le claim Mina Volare du projet AntaKori, correspondant à une redevance de 1,5 % ou 3 % NSR selon l'emplacement, auprès d'un vendeur privé. Conformément à ses droits découlant du partenariat, Osisko a choisi d'acquérir 50 % de la redevance en contrepartie de 75 % du prix d'acquisition de Regulus, et le prix d'acquisition d'Osisko pour la redevance a été inclus dans le paiement immédiat. Regulus a annulé le 50 % résiduel de la redevance. Regulus a annulé le 50 % résiduel de la redevance, de telle sorte que la redevance visant le claim Mina Volare est maintenant réduite à 0,75 % ou 1,5 %, selon l'emplacement, en faveur d'Osisko.

En janvier 2020 et décembre 2020, Osisko a acquis une redevance de 2 % NSR sur le projet zincifère de Pine Point détenu par Métaux Osisko, une entreprise associée de la Société, pour une contrepartie de 13,0 millions de dollars en trésorerie. Osisko a aussi obtenu le droit de faire une première offre sur toute future vente par Métaux Osisko d'autres droits de redevances, de flux ou d'intérêts similaires visant le projet Pine Point.

Dépréciation – 2020

Flux diamantifère sur la mine Renard (Stornoway Diamonds (Canada) Inc.)

En mars 2020, le prix de vente du diamant a diminué de manière substantielle en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le marché des diamants. Le 24 mars 2020, les activités à la mine de diamant Renard ont été suspendues et, le 15 avril 2020, malgré l'annonce du Gouvernement de l'ajout des activités minières à la liste des services essentiels, l'exploitant de la mine de diamant Renard a annoncé le prolongement de la période de surveillance et de maintien à ses installations en raison de la morosité des conditions du marché des diamants. Ceux-ci sont considérés comme des indices de dépréciation parmi d'autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction a procédé à un test de dépréciation en date du 31 mars 2020. La Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 26,3 millions de dollars (19,3 millions de dollars après impôt) à l'égard du flux diamantifère sur la mine Renard au cours des trois mois terminés le 31 mars 2020.

Le 31 mars 2020, le flux diamantifère sur la mine Renard a été ramené à sa valeur recouvrable de 40,0 millions de dollars, laquelle a été déterminée comme étant la valeur d'utilité en utilisant des approches basées sur les flux de trésorerie actualisés et une estimation de la probabilité de différents scénarios de reprise. Les principales données d'évaluation utilisées sont les flux de trésorerie qu'il est prévu de générer par la vente des diamants reçus en vertu du flux diamantifère sur la mine Renard sur la durée de vie de la mine Renard, en fonction du prix du diamant par carat prévu à long terme, d'un taux d'actualisation réel avant impôt de 10,0 % et une pondération des probabilités des différents scénarios de reprise.

Une analyse de sensibilité a été effectuée par la direction pour le prix du diamant à long terme, le taux d'actualisation réel avant impôt et la pondération de différents scénarios. Si le prix du diamant par carat à long terme appliqué aux flux de trésorerie projetés avait été inférieur de 10 % aux estimations de la direction, la Société aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 4,1 millions de dollars (3,0 millions de dollars après impôt). Si le taux d'actualisation réel après impôt appliqué aux flux de trésorerie projetés avait été supérieur de 100 points de base aux estimations de la direction, la Société aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 1,9 million de dollars (1,4 million de dollars après impôt). Si les probabilités des différents scénarios de reprise avaient été plus négatives de 10 % aux estimations de la direction, la Société aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 5,5 millions de dollars (4,0 millions de dollars après impôt).

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

15. Intérêts miniers et immobilisations corporelles

	2021			2020		
	Intérêts miniers	Immobilisations corporelles ⁽ⁱ⁾	Total	Intérêts miniers	Immobilisations corporelles ⁽ⁱ⁾	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au 1 ^{er} janvier	459 303	30 209	489 512	320 008	23 685	343 693
Acquisition du projet aurifère San Antonio (note 6)	-	-	-	57 038	1 330	58 368
Acquisitions	139 183	58 192	197 375	75 437	10 915	86 352
Dépréciation	(58 417)	-	(58 417)	-	-	-
Crédits d'impôt à l'exploration minière	(1 585)	-	(1 585)	(4 608)	-	(4 608)
Variation des actifs de restauration environnementale	19 522	-	19 522	3 414	-	3 414
Amortissement	-	(7 814)	(7 814)	-	(5 340)	(5 340)
Amortissement capitalisé	4 136	-	4 136	4 019	-	4 019
Rémunération fondée sur des actions capitalisée	2 127	-	2 127	688	-	688
Transferts	(11 221)	11 221	-	-	-	-
Revenus précommerciaux	(7 275)	-	(7 275)	-	-	-
Cessions et autres	-	(213)	(213)	-	(388)	(388)
Ajustements liés à la conversion des monnaies	(1 820)	107	(1 713)	3 307	7	3 314
Valeur comptable nette au 31 décembre	543 953	91 702	635 655	459 303	30 209	489 512
Solde à la clôture						
Coût	602 370	105 112	707 482	459 303	37 545	496 848
Amortissement et dépréciation cumulés	(58 417)	(13 410)	(71 827)	-	(7 336)	(7 336)
Valeur comptable nette	543 953	91 702	635 655	459 303	30 209	489 512

(i) Les immobilisations corporelles comprennent des actifs au titre de droits d'utilisation de 20,3 millions de dollars au 31 décembre 2021 (10,8 millions de dollars au 31 décembre 2020).

Dépréciations – 2021

Projet Bonanza Ledge Phase 2

En mars 2021, le traitement de minerai a débuté sur le projet Bonanza Ledge Phase 2. En raison de problèmes opérationnels survenus durant le deuxième trimestre de 2021, il a été déterminé que les coûts de production et les dépenses en immobilisations totales pour le projet Bonanza Ledge Phase 2 seraient plus élevés qu'initialement prévus. Ces facteurs ont été considérés comme des indices de dépréciation parmi d'autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction a procédé à un test de dépréciation en date du 30 juin 2021. À la suite de ce test de dépréciation, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 36,1 millions de dollars à l'égard du projet Bonanza Ledge Phase 2 durant les trois mois terminés le 30 juin 2021.

Le 30 juin 2021, le projet Bonanza Ledge Phase 2 a été ramené à sa valeur recouvrable de 12,4 millions de dollars, laquelle a été déterminée comme étant la valeur d'utilité, en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie. Les principales données d'évaluation utilisées étaient les flux de trésorerie qui devraient être générés par la vente de l'or issu du projet Bonanza Ledge Phase 2 sur la durée de vie estimative de la mine, en se basant sur un prix de l'or moyen par once de 1 797 \$ US, la teneur moyenne en or et le taux de récupération moyen sur la durée de vie résiduelle de la mine. Aucun taux d'actualisation n'a été appliqué puisque le projet a une durée de vie résiduelle plutôt courte, d'environ 18 mois.

Une analyse de sensibilité a été effectuée par la direction pour le prix de l'or, la teneur moyenne et le taux de récupération (isolément). Si le prix de l'or par once appliqué aux flux de trésorerie projetés avait été inférieur de 10 % aux estimations de la direction, la Société aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 9,3 millions de dollars. Si la teneur aurifère moyenne ou le taux de récupération de l'or appliqué aux flux de trésorerie avait été 10 % plus bas, la Société aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 12,4 millions de dollars.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

15. Intérêts miniers et immobilisations corporelles (suite)

Dépréciations – 2021 (suite)

Projet Bonanza Ledge Phase 2 (suite)

En raison des problèmes opérationnels qui se sont poursuivis, il a été déterminé que les dépenses en immobilisations et les coûts de production totaux relatifs au projet Bonanza Ledge Phase 2 seraient plus élevés que les revenus totaux qui devraient être générés sur la durée de vie résiduelle du projet. Ces facteurs ont été considérés comme des indices de dépréciation parmi d'autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction a procédé à un test de dépréciation en date du 30 septembre 2021. À la suite de ce test de dépréciation, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 22,4 millions de dollars à l'égard du projet Bonanza Ledge Phase 2 durant les trois mois terminés le 30 septembre 2021.

Le 30 septembre 2021, la valeur comptable nette du projet Bonanza Ledge Phase 2 a été ramenée à zéro puisqu'il a été estimé que la valeur comptable nette ne serait pas recouvrée des profits nets qui devraient être générés de la vente de métaux précieux. La valeur recouvrable a été déterminée comme étant la valeur d'utilité en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie. Les principales données d'évaluation utilisées étaient les flux de trésorerie qui devraient être générés par la vente de l'or issu du projet Bonanza Ledge Phase 2 sur la durée de vie estimative de la mine, en se basant sur un prix de l'or moyen de 1 787 \$ US par once, la teneur moyenne en or et le taux de récupération moyen sur la durée de vie résiduelle de la mine. Aucun taux d'actualisation n'a été appliqué puisque le projet a une durée de vie résiduelle plutôt courte, d'environ 18 mois. La valeur du projet est maintenue à zéro, et toute charge d'exploitation qui excède les revenus est comptabilisée dans les *charges d'exploitation minière* aux états des résultats.

16. Exploration et évaluation

	2021	2020
	\$	\$
Valeur comptable nette au 1 ^{er} janvier	42 519	42 949
Acquisitions	3 784	201
Dépréciation	(42 668)	-
Transfert aux redevances, flux et autres intérêts	-	(631)
Valeur comptable nette au 31 décembre	3 635	42 519
Solde à la clôture		
Coût	104 492	100 708
Dépréciation cumulée	(100 857)	(58 189)
Valeur comptable nette	3 635	42 519

Dépréciation

En 2021, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 42,7 millions de dollars (34,6 millions de dollars après impôt) à l'égard de propriétés d'exploration et d'évaluation, incluant les propriétés de la Baie James et le projet de zinc Coulon au Canada. La Société a déterminé qu'aucune autre dépense d'exploration et d'évaluation n'y était prévue à court terme et qu'à l'heure actuelle, la valeur comptable des actifs ne serait probablement pas récupérée dans sa totalité par la vente de ces propriétés à l'heure actuelle. Par conséquent, la valeur de ces propriétés a été ramenée à zéro au 31 décembre 2021.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

17. Goodwill

Le goodwill de la Société est affecté à un groupe d'unités génératrices de trésorerie : la redevance NSR sur la mine Éléonore et la redevance NSR sur la mine Canadian Malartic (les « UGT »).

La Société procède annuellement à des tests de dépréciation du goodwill. Le montant recouvrable des UGT est déterminé en calculant la juste valeur diminuée du coût de cession, en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie actualisés, laquelle nécessite l'utilisation d'hypothèses et de données non observables et est donc classée au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur. Le calcul utilise les flux de trésorerie projetés qu'il est prévu de générer par la vente de l'or et de l'argent reçus des UGT en fonction de la production annuelle d'or et d'argent sur la durée de vie estimative des UGT, d'après les renseignements techniques publiés par les exploitants pour prédire le rendement futur.

Le tableau ci-dessous présente les principales hypothèses utilisées pour les UGT en plus de la production annuelle d'or et d'argent sur la durée de vie estimée des mines Éléonore et Canadian Malartic :

	2021	2020
Prix de l'or à long terme (par once)	1 600 \$ US	1 600 \$ US
Prix de l'argent à long terme (par once)	21 \$ US	20 \$ US
Taux d'actualisation réel après impôt	4,3 %	3,5 %

La direction a déterminé les valeurs assignées à chacune des principales hypothèses ci-dessus de la façon suivante :

<u>Hypothèse</u>	<u>Approche utilisée pour déterminer les valeurs</u>
Prix de l'or à long terme	Basé sur les tendances actuelles du marché de l'or cohérentes avec des sources d'information externes, comme le consensus sur le prix de l'or à long terme.
Prix de l'argent à long terme	Basé sur les tendances actuelles du marché de l'argent cohérentes avec des sources d'information externes, comme le consensus sur le prix de l'argent à long terme.
Taux d'actualisation réel après impôt	Reflète les risques spécifiques relatifs aux mines d'or en activité au Québec (Canada).

La direction de la Société a considéré et évalué des variations raisonnablement possibles pour les principales hypothèses et n'a pas identifié de cas où la valeur comptable des UGT dépasserait leur valeur recouvrable.

18. Comptes créditeurs et charges à payer

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	\$	\$
Comptes fournisseurs	9 678	12 771
Autres charges à payer	13 568	19 093
Intérêts cumulés sur la dette à long terme	142	166
Impôts sur le résultat à payer	-	6 055
Autres charges à payer	6 661	8 804
	30 049	46 889

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

19. Provisions et autres passifs

	Exercice terminé le 31 décembre 2021				Exercice terminé le 31 décembre 2020		
	Restauration environne- mentale ⁽ⁱ⁾	Obligations locatives ⁽ⁱⁱ⁾	Prime différée sur les actions accréditatives ⁽ⁱⁱⁱ⁾	Total	Restauration environne- mentale ⁽ⁱ⁾	Obligations locatives ⁽ⁱⁱ⁾	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de la période	34 601	11 366	-	45 967	20 527	10 127	30 654
Acquisition du projet aurifère San Antonio (note 7)	-	-	-	-	9 301	-	9 301
Nouveaux passifs	20 433	13 578	-	34 011	4 176	2 394	6 570
Révision des estimations	(1 457)	-	-	(1 457)	(310)	-	(310)
Désactualisation	1 192	-	-	1 192	820	-	820
Règlement/paiement de passifs	(1 240)	(6 582)	-	(7 822)	(500)	(1 155)	(1 655)
Émission d'actions accréditatives	-	-	7 885	7 885	-	-	-
Comptabilisation de la prime différée sur les actions accréditatives	-	-	(6 971)	(6 971)	-	-	-
Ajustements liés à la conversion des monnaies	(292)	-	-	(292)	587	-	587
Solde à la fin de la période	53 237	18 362	914	72 513	34 601	11 366	45 967
Tranche courante	2 287	8 978	914	12 179	3 019	1 412	4 431
Tranche non courante	50 950	9 384	-	60 334	31 582	9 954	41 536
	53 237	18 362	914	72 513	34 601	11 366	45 967

(i) La provision pour la restauration environnementale représente les obligations légales et contractuelles associées à la fermeture éventuelle des intérêts miniers, des immobilisations corporelles et des actifs d'exploration et d'évaluation de la Société (principalement pour la propriété Cariboo et les projets Bonanza Ledge Phase 2 et San Antonio). Au 31 décembre 2021, les flux de trésorerie non actualisés ajustés en fonction de l'inflation qui sont nécessaires pour régler la restauration environnementale s'élevaient à 60,5 millions de dollars. Le taux moyen pondéré d'actualisation utilisé est de 3,4 % et les débours devraient avoir lieu entre 2022 et 2030, conformément aux plans de fermeture actuels.

(ii) Les obligations locatives sont principalement liées à des contrats de location visant de l'équipement minier et des espaces à bureaux.

(iii) L'émission d'actions accréditatives par Osisko Développement est décrite à la note 21.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

20. Dette à long terme

Les variations de la dette à long terme sont présentées ci-dessous :

	2021	2020
	\$	\$
Solde au 1 ^{er} janvier	400 429	349 042
Augmentation de la facilité de crédit renouvelable	50 000	71 660
Remboursement d'une débenture convertible et de la facilité de crédit renouvelable	(50 000)	(19 205)
Financements d'équipement minier, montant net	3 764	-
Amortissement des frais de transaction	2 204	2 238
Charge de désactualisation	4 308	4 972
Impact de la réévaluation des monnaies	(270)	(8 278)
Solde au 31 décembre	410 435	400 429

La dette à long terme se résume comme suit :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	\$	\$
Débentures convertibles ^{(i),(ii)}	300 000	350 000
Facilité de crédit renouvelable ⁽ⁱⁱⁱ⁾	113 389	63 659
Financements d'équipement minier ^(vi)	3 764	-
Dette à long terme	417 153	413 659
Frais d'émission de dette non amortis	(2 291)	(4 495)
Désactualisation non amortie sur les débentures convertibles	(4 427)	(8 735)
Dette à long terme, net des frais d'émission	410 435	400 429
Tranche courante	294 891	49 867
Tranche non courante	115 544	350 562
	410 435	400 429

(i) Débenture convertible (2016)

En février 2016, la Société a émis une débenture convertible de premier rang non garantie de 50,0 millions de dollars à Investissement Québec, qui a été remboursée intégralement le 12 février 2021.

(ii) Débentures convertibles (2017)

En novembre 2017, la Société a clôturé un financement par voie de prise ferme de débentures convertibles non garanties de premier rang (les « débentures ») pour un montant total de capital de 300,0 millions de dollars (le « placement »). Le placement était composé d'un appel public à l'épargne par voie de prospectus simplifié, pour un montant de capital de 184,0 millions de dollars de débentures, et d'un placement privé d'un montant total de capital de 116,0 millions de dollars de débentures.

Les débentures portent intérêt à un taux de 4,0 % par année, payable semestriellement le 30 juin et le 31 décembre de chaque année. Les débentures sont convertibles au gré du porteur en actions ordinaires du capital de la Société à un prix de conversion égal à 22,89 \$ par action ordinaire. Les débentures viendront à échéance le 31 décembre 2022 et peuvent être rachetées par Osisko, dans certaines circonstances. Les débentures sont inscrites pour négociation à la cote de la TSX sous le symbole « OR.DB ».

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

20. Dette à long terme (suite)

(iii) Facilité de crédit renouvelable

En juillet 2021, la Société a modifié sa facilité de crédit renouvelable (la « facilité ») et augmenté le montant disponible de 150,0 millions de dollars à 550,0 millions de dollars; elle peut en outre compter sur une marge supplémentaire non engagée d'un maximum de 100,0 millions de dollars (pour un montant disponible total pouvant aller jusqu'à 650,0 millions de dollars). La date d'échéance de la facilité a été reportée jusqu'au 30 juillet 2025 et peut être reportée annuellement.

La prolongation annuelle de la facilité et la marge non engagée restent sujettes à l'acceptation des prêteurs. La facilité doit être utilisée aux fins générales de la Société et pour des investissements dans l'industrie minière, notamment pour l'acquisition de redevances, d'ententes de flux de métaux et d'autres intérêts. La facilité est garantie par les actifs de la Société inclus dans le secteur des redevances, des flux et des autres intérêts (excluant les actifs détenus par Osisko Développement et ses filiales).

La facilité est assortie de frais d'attente. Les fonds tirés portent intérêt au taux de base, au taux préférentiel ou au taux *London Inter-Bank Offer Rate* (« LIBOR ») majoré d'un certain pourcentage selon le ratio d'endettement de la Société. En février 2021, la Société a prélevé un montant de 50,0 millions de dollars pour rembourser la débenture convertible d'Investissement Québec. Au 31 décembre 2021, un montant de 113,4 millions de dollars (50,0 millions de dollars et 50,0 millions de dollars US (63,4 millions de dollars)) avait été prélevé sur la facilité et le taux d'intérêt effectif était de 2,25 %, incluant la marge applicable. La facilité comprend des clauses qui exigent que la Société maintienne certains ratios financiers, y compris les ratios d'endettement, et qu'elle réponde à certaines exigences non financières. Au 31 décembre 2021, tous les ratios et les exigences étaient respectés.

(iv) Financements d'équipement minier

En 2021, Osisko Développement a financé l'acquisition d'équipement minier auprès de tierces parties. Les prêts sont garantis par l'équipement minier et sont remboursables en versements mensuels sur une période de 24 à 48 mois.

21. Capital-actions

Actions

Autorisées :

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions privilégiées, pouvant être émises en séries

Émises et payées en entier :

166 493 597 actions ordinaires

Exercice terminé le 31 décembre 2021

Osisko Développement Corp. – Placement privé sans intermédiaire

En janvier 2021, Osisko Développement a complété la première tranche d'un placement privé sans intermédiaire en procédant à l'émission de 9 346 464 unités d'Osisko Développement au prix de 7,50 \$ par unité pour un produit brut global de 68,6 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire d'Osisko Développement et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire d'Osisko Développement, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire d'Osisko Développement au prix de 10,00 \$ par action le ou avant le 1^{er} décembre 2023.

En février 2021, Osisko Développement a complété la deuxième et dernière tranche d'un placement privé sans intermédiaire en procédant à l'émission de 1 515 731 unités d'Osisko Développement au prix de 7,50 \$ par unité pour un produit brut global de 11,2 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire d'Osisko Développement et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire d'Osisko Développement, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire d'Osisko Développement au prix de 10,00 \$ par action le ou avant le 1^{er} décembre 2023.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

21. Capital-actions (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2021 (suite)

Osisko Développement Corp. – Placement privé sans intermédiaire (suite)

Un montant de 73,9 millions de dollars du placement privé sans intermédiaire a été reçu en 2020 et a été comptabilisé dans les *actions devant être émises* au bilan consolidé d'Osisko Développement au 31 décembre 2020 (dans les *participations ne donnant pas le contrôle* au bilan consolidé de la Société). Les frais d'émission d'actions en lien avec la première et la deuxième tranche du placement privé se sont élevés à 1,1 million de dollars (0,8 million de dollars, après impôt).

Osisko Développement Corp. – Placement privé d'actions accréditives par l'entremise d'un courtier

En mars 2021, Osisko Développement a finalisé un placement privé par l'entremise d'un courtier en « prise ferme » de 2 055 742 actions accréditives au prix de 9,05 \$ par action accréditive et 1 334 500 actions accréditives de bienfaisance au prix de 11,24 \$ par action accréditive de bienfaisance, pour un produit brut global de 33,6 millions de dollars. Les frais d'émission d'actions en lien avec ce placement privé se sont élevés à 1,5 million de dollars (1,1 million de dollars, après impôt). Les actions ont été émises à prime par rapport au prix du marché, laquelle a été comptabilisée à titre de passif courant dans les provisions et autres passifs pour 7,9 millions de dollars (net des frais d'émission d'actions attribués de 0,5 million de dollars). Le passif sera résorbé et comptabilisé aux états consolidés des résultats à titre de gain lié à la prime sur les actions accréditives lorsque les dépenses requises seront engagées. Osisko Développement s'est engagé à dépenser le produit sur des activités d'exploration et d'évaluation d'ici au 31 décembre 2022. Au 31 décembre 2021, le solde restant à dépenser s'élevait à 3,9 millions de dollars.

Exercice terminé le 31 décembre 2020

Placement privé avec Investissement Québec

En avril 2020, la Société a clôturé un placement privé avec Investissement Québec de 7 727 273 actions ordinaires à un prix de 11,00 \$ par action ordinaire pour un produit brut total de 85,0 millions de dollars (le « placement privé »). Le produit net du placement privé a été utilisé aux fins générales du fonds de roulement.

Acquisition du projet aurifère San Antonio

En août 2020, Osisko a fait l'acquisition du projet aurifère San Antonio (note 8) dans l'état de Sonora au Mexique. Dans le cadre de l'acquisition, 1 011 374 actions ordinaires d'Osisko ont été émises et évaluées à 15,8 millions de dollars en se basant sur le cours de clôture des actions ordinaires de la Société à la date de la transaction.

Osisko Développement Corp. – Placement privé par voie de prise ferme

En parallèle à la transaction décrite à la note 6, Osisko Développement a signé une lettre d'engagement avec des preneurs fermes en vertu de laquelle les preneurs fermes se sont engagés à acheter, dans le cadre d'un placement privé par voie de prise ferme, 13 350 000 reçus de souscription (les « reçus de souscription ») au prix de souscription de 7,50 \$ par reçu de souscription (le « prix d'émission ») pour un produit brut d'environ 100,1 millions de dollars (le « financement »). Chaque reçu de souscription conférait au porteur le droit de recevoir, sans autre contrepartie additionnelle ni aucune autre action de la part du porteur, à la date ou autour de la date à laquelle la transaction a été clôturée, une action ordinaire d'Osisko Développement (une « action d'Osisko Développement ») et un demi-bon de souscription d'action d'Osisko Développement (chaque bon de souscription entier, un « bon de souscription »). Chaque bon de souscription confèrera au porteur le droit d'acheter une action d'Osisko Développement au prix de 10,00 \$ pendant une période de 18 mois à compter de la date de clôture de la transaction (la date d'échéance des bons de souscription a par la suite été reportée au 1^{er} décembre 2023). Le financement a été clôturé le 29 octobre 2020 et les frais d'émission d'actions en lien avec ce placement privé se sont élevés à 3,6 millions de dollars (2,6 millions de dollars après impôt).

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

21. Capital-actions (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2020 (suite)

Osisko Développement Corp. – Placement privé par l'entremise d'un courtier

Le 30 décembre 2020, Osisko Développement a clôturé un placement privé par l'entremise d'un courtier en procédant à l'émission de 5 367 050 unités de la société au prix de 7,50 \$ par unité pour un produit brut global de 40,2 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire d'Osisko Développement et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire d'Osisko Développement, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire d'Osisko Développement au prix de 10,00 \$ par action le ou avant le 1^{er} décembre 2023. Les frais d'émission d'actions en lien avec ce placement privé se sont élevés à 2,1 millions de dollars (1,6 million de dollars après impôt).

Régime d'achat d'actions à l'intention des employés

La Société a mis sur pied un régime d'achat d'actions à l'intention des employés. La Société a mis sur pied un régime d'achat d'actions à l'intention des employés selon lequel elle apporte trimestriellement un abondement de 60 % à la contribution de l'employé admissible visant l'achat d'actions non émises de la Société. Osisko Développement a mis sur pied un régime similaire pour ses employés.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En décembre 2021, Osisko a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (le « programme de rachat »). Selon les termes du programme de rachat 2021, Osisko peut acquérir, de temps à autre, jusqu'à 16 530 688 de ses actions ordinaires, conformément aux procédures d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la TSX. Les rachats en vertu du programme de rachat 2021 sont autorisés du 12 décembre 2021 jusqu'au 11 décembre 2022. Les rachats quotidiens seront limités à 87 364 actions ordinaires, à l'exception des exemptions sur rachats de blocs d'actions ordinaires, soit 25 % du volume quotidien moyen des opérations réalisées sur les actions ordinaires de la Société à la TSX pendant la période de six mois terminée le 30 novembre 2021, soit 349 057 actions ordinaires.

Selon les termes du programme de rachat 2020, Osisko était autorisée à acquérir jusqu'à 14 610 718 de ses actions ordinaires de temps à autre, du 12 décembre 2020 au 11 décembre 2021. Les rachats quotidiens étaient limités à 138 366 actions ordinaires, à l'exception des exemptions sur rachats de blocs d'actions ordinaires, soit 25 % du volume quotidien moyen des opérations réalisées sur les actions ordinaires de la Société à la TSX pendant la période de six mois terminée le 30 novembre 2020, soit 553 464 actions ordinaires.

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la Société a acheté, pour annulation, un total de 2 103 366 actions ordinaires pour la somme de 30,8 millions de dollars (prix d'achat moyen par action de 14,64 \$). Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la Société a acheté, pour annulation, un total de 429 722 actions ordinaires pour la somme de 3,9 millions de dollars (prix d'achat moyen par action de 9,15 \$).

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

21. Capital-actions (suite)

Dividendes

Le tableau qui suit présente les détails des dividendes déclarés par la Société pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020 :

Date de déclaration	Dividende par action \$	Date de fermeture des registres	Date de paiement	Dividende s à payer \$	Régime de réinvestissement des dividendes ⁽ⁱ⁾
21 février 2021	0,050	31 mars 2021	15 avril 2021	8 364 000	8 989 709
11 mai 2021	0,050	30 juin 2021	15 juillet 2021	8 404 000	7 102 627
8 août 2021	0,055	30 septembre 2021	15 octobre 2021	9 160 000	8 005 584
9 novembre 2021	0,055	31 décembre 2021	14 janvier 2022	9 157 000	7 891 496
Année 2021	0,210			35 085 000	
19 février 2020	0,050	31 mars 2020	15 avril 2020	7 879 000	24 809 311
12 mai 2020	0,050	30 juin 2020	15 juillet 2020	8 259 000	27 492 302
5 août 2020	0,050	30 septembre 2020	15 octobre 2020	8 342 000	9 822 963
9 novembre 2020	0,050	31 décembre 2020	15 janvier 2021	8 358 000	11 525 456
Année 2020	0,200			32 838 000	

(i) Nombre d'actions ordinaires détenues par des actionnaires participant au régime de réinvestissement des dividendes décrit ci-dessous.

Régime de réinvestissement des dividendes

La Société a mis en place un régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») qui permet aux actionnaires canadiens et aux actionnaires des États-Unis de réinvestir leurs dividendes en trésorerie dans des actions ordinaires additionnelles, soit acquises sur le marché libre par l'intermédiaire de la TSX ou du NYSE, soit directement à partir des actions non émises de la Société ou par ces deux moyens combinés. Dans le cas d'une émission d'actions ordinaires non encore émises, le prix est égal au cours moyen pondéré des actions ordinaires à la TSX ou au NYSE sur les cinq séances en bourse précédant immédiatement la date de versement des dividendes, déduction faite d'un escompte, le cas échéant, d'au plus 5 %, à la seule discrétion de la Société.

Au 31 décembre 2021, les détenteurs de 7 891 496 actions ordinaires avaient choisi de participer au RRD, représentant des dividendes payables de 0,4 million de dollars. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la Société a émis 120 523 actions ordinaires dans le cadre du RRD, à un taux d'escompte de 3 % (268 173 actions ordinaires en 2020 à un taux d'escompte de 3 %). Le 14 janvier 2022, 29 929 actions ordinaires ont été émises dans le cadre du RRD à un taux d'escompte de 3 %.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

21. Capital-actions (suite)

Gestion du capital

L'objectif premier de la Société dans sa gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour ses actionnaires par la croissance de ses actifs, tant à l'interne par le biais de placements stratégiques dans des sociétés d'exploration et de développement que par le biais d'acquisitions relatives de redevances de qualité, de flux de métaux et autres intérêts similaires tout en s'assurant de protéger le capital. La Société définit le capital comme étant la dette à long terme et le total des capitaux propres, incluant la portion inutilisée de la facilité de crédit renouvelable. Le capital est géré par la direction de la Société sous la gouverne du conseil d'administration.

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	\$	\$
Dette à long terme	410 435	400 429
Total des capitaux propres	1 780 061	1 841 032
Facilité de crédit renouvelable inutilisée ⁽ⁱ⁾	436 610	336 340
	2 627 106	2 577 801

(i) Excluant le crédit supplémentaire potentiellement disponible (accordéon) de 100,0 millions de dollars aux 31 décembre 2021 et 2020 (note 20).

Il n'y a eu aucun changement dans l'approche de la Société en matière de gestion du capital au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, comparativement à l'exercice précédent. La Société n'est pas soumise à des exigences externes en matière de capital et est en conformité avec toutes les clauses se rapportant à la facilité de crédit renouvelable (note 20) au 31 décembre 2021.

22. Bons de souscription

Aux 31 décembre 2021 et 2020, 5 480 000 bons de souscription étaient en circulation et conféraient à leur porteur le droit d'acquérir une action ordinaire d'Osisko au prix de 36,50 \$ par action jusqu'au 18 février 2022. Après la fin de l'exercice, les bons de souscription sont arrivés à échéance sans avoir été levés.

23. Rémunération fondée sur des actions

Options d'achat d'actions

La Société et sa filiale, Osisko Développement, offrent un régime d'options d'achat d'actions (les « régimes ») à l'intention de leurs administrateurs, dirigeants, cadres, employés et consultants. Les options peuvent être attribuées à un prix de levée déterminé par le conseil d'administration respectif, mais qui ne sera pas inférieur au prix de clôture des actions ordinaires de la Société à la TSX le jour précédant l'attribution. Aucune option ne peut être attribuée à un participant si, au moment de l'attribution, celle-ci vise plus de 5 % des actions émises et en circulation de l'émetteur. Le nombre d'actions ordinaires émises à des initiés de l'émetteur à l'intérieur d'une période d'un an et pouvant être émises à des initiés à tout moment en vertu des régimes, ou combinées à toute autre forme de rémunération fondée sur des actions, ne peut dépasser 8 % (10 % en vertu du régime d'Osisko Développement) du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de l'émetteur en question. La durée et la période d'acquisition des droits sont déterminées par le conseil d'administration. Toutefois, la date d'échéance ne peut dépasser de 7 ans (10 ans en vertu du régime d'Osisko Développement) la date d'attribution.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

23. Rémunération fondée sur des actions (suite)

Options d'achat d'actions (suite)

Redevances Aurifères Osisko Itée

Le tableau suivant résume l'information concernant les variations des options d'achat d'actions en circulation en vertu du régime d'Osisko :

	2021		2020	
	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré
		\$		\$
Solde au 1 ^{er} janvier	4 240 869	14,22	4 939 344	14,40
Attribuées ⁽ⁱ⁾	763 700	13,27	1 201 100	13,51
Levées	(1 043 903)	13,75	(673 470)	11,27
Abandonnées/Annulées	(58 866)	13,45	(341 300)	13,61
Échues	(171 220)	16,04	(884 805)	16,56
Solde au 31 décembre	<u>3 730 580</u>	14,09	<u>4 240 869</u>	14,22
Options pouvant être levées au 31 décembre	<u>1 881 416</u>	14,78	<u>2 988 713</u>	14,96

(i) Les options ont été attribuées à des dirigeants, cadres, employés et/ou consultants.

Le prix moyen pondéré de l'action lorsque les options d'achat d'actions ont été exercées durant l'exercice terminé le 31 décembre 2021 était de 16,04 \$ (14,83 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020).

Le tableau suivant résume les options d'achat d'actions d'Osisko en circulation au 31 décembre 2021 :

Fourchette de prix de levée	Options en circulation			Options pouvant être levées	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (en années)	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
\$		\$			\$
10,58 – 12,97	1 322 057	12,70	3,5	536 757	12,71
13,10 – 14,78	1 761 193	13,80	2,9	817 729	14,10
15,97 – 18,07	579 500	16,64	1,3	459 100	16,61
24,72 – 27,77	<u>67 830</u>	<u>26,97</u>	<u>0,4</u>	<u>67 830</u>	<u>26,97</u>
	<u>3 730 580</u>	14,09	2,8	<u>1 881 416</u>	14,78

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

23. Rémunération fondée sur des actions (suite)

Options d'achat d'actions (suite)

Redevances Aurifères Osisko Itée (suite)

Les options, au moment de l'attribution, sont comptabilisées à leur juste valeur déterminée selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes en fonction de leur période d'acquisition et des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2021	2020
Dividende par action	1,5 %	1,5 %
Volatilité prévue	40 %	39 %
Taux d'intérêt sans risque	0,7 %	0,3 %
Durée de vie prévue	46 mois	46 mois
Cours moyen pondéré des actions	13,27 \$	13,51 \$
Juste valeur moyenne pondérée des options octroyées	3,66 \$	3,56 \$

La volatilité prévue a été estimée en utilisant les données historiques d'Osisko à partir de la date d'attribution et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des options. Les options d'achat d'actions peuvent être levées au cours de clôture des actions ordinaires de la Société le jour précédant la date d'attribution.

La juste valeur des options d'achat d'actions est comptabilisée dans les charges de rémunération sur la période d'acquisition des droits. En 2021, le montant total de rémunération fondée sur des actions relatif aux options d'achat d'actions attribuées en vertu du régime d'Osisko s'est établi à 3,6 millions de dollars (2,8 millions de dollars en 2020), incluant 0,2 million de dollars capitalisé dans les actifs miniers et les immobilisations corporelles (0,1 million de dollars en 2021).

Osisko Développement Corp.

Le tableau suivant résume l'information concernant les variations des options d'achat d'actions en circulation en vertu du régime d'Osisko Développement :

	2021		2020	
	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré
		\$		\$
Solde au 1 ^{er} janvier	1 199 100	7,62	-	-
Attribuées ⁽ⁱ⁾	1 005 600	6,47	1 199 100	7,62
Abandonnées	(111 100)	7,55	-	-
Solde au 31 décembre	<u>2 093 600</u>	7,07	<u>1 199 100</u>	7,62
Options pouvant être levées au 31 décembre	<u>-</u>	-	<u>-</u>	-

(i) Les options ont été attribuées à des dirigeants, cadres, employés et/ou consultants.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

23. Rémunération fondée sur des actions (suite)

Options d'achat d'actions (suite)

Osisko Développement Corp. (suite)

Le tableau suivant présente les options d'achat d'actions d'Osisko Développement en circulation au 30 décembre 2021 :

Fourchette de prix de levée	Options en circulation			Options pouvant être levées	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (en années)	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
\$		\$			\$
5,40 – 5,63	412 800	5,48	4,8	-	-
7,10 – 8,10	1 680 800	7,46	4,1	-	-
	<u>2 093 600</u>	<u>7,07</u>	<u>4,3</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

Les options, au moment de l'attribution, sont comptabilisées à leur juste valeur déterminée selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes en fonction de leur période d'acquisition et des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2021	2020
Dividende par action	-	-
Volatilité prévue	66 %	63 %
Taux d'intérêt sans risque	0,9 %	0,4 %
Durée de vie prévue	45 mois	48 mois
Cours moyen pondéré des actions	6,47 \$	7,62 \$
Juste valeur moyenne pondérée des options octroyées	3,16 \$	3,64 \$

La volatilité prévue a été estimée en utilisant des données de référence visant des entreprises dont les activités sont similaires à celles d'Osisko Développement. La volatilité historique du prix des actions ordinaires de ces sociétés a été utilisée comme point de référence à partir de la date d'attribution et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des options.

La juste valeur des options d'achat d'actions est comptabilisée dans les charges de rémunération sur la période d'acquisition des droits. En 2021, le montant total de rémunération fondée sur des actions relatif aux options d'achat d'actions attribuées en vertu du régime d'Osisko s'est établi à 2,3 millions de dollars (négligeable en 2020), incluant 1,1 million de dollars capitalisé dans les actifs miniers et les immobilisations corporelles.

Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions

La Société et sa filiale, Osisko Développement, offrent un régime d'UAD et un régime d'UAR, qui permettent d'attribuer des UAD et des UAR à leurs administrateurs, dirigeants ou employés dans le cadre de leur programme de rémunération à long terme. En vertu des régimes, les paiements peuvent être réglés sous la forme d'actions ordinaires, de trésorerie ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie, à la seule discrétion de l'émetteur. Tous ces régimes sont actuellement classés comme des régimes réglés en capitaux propres.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

23. Rémunération fondée sur des actions (suite)

Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions (suite)

Redevances Aurifères Osisko Itée

Le tableau suivant résume l'information sur les variations des UAD et des UAR :

	2021		2020	
	UAD ⁽ⁱ⁾	UAR ⁽ⁱⁱ⁾	UAD ⁽ⁱ⁾	UAR ⁽ⁱⁱ⁾
Solde au début de la période	408 564	1 242 902	325 207	1 190 038
Attribuées	64 720	293 610	97 995	504 560
Dividendes réinvestis	5 185	15 102	5 558	17 143
Réglées	(102 266)	(398 173)	(20 196)	(365 399)
Abandonnées ⁽ⁱⁱⁱ⁾	-	(275 044)	-	(103 440)
Solde à la fin de la période	376 203	878 397	408 564	1 242 902
Solde – Droits acquis	311 010	-	309 862	-

(i) Sauf si le conseil d'administration de la Société en décide autrement, les UAD sont acquises la veille de la prochaine assemblée générale annuelle et sont payables en actions ordinaires, en trésorerie, ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie, à la seule discrétion de la Société, à chaque administrateur non dirigeant lorsqu'il ou elle quitte le conseil ou n'est pas réélu(e). La valeur du paiement est déterminée en multipliant le nombre d'UAD dont les droits devraient être réglés à la date du paiement par le prix de clôture des actions de la Société la veille de la date d'attribution. La juste valeur est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits. À la date de règlement, une action ordinaire est émise pour chaque UAD, après déduction de tout impôt payable sur le bénéfice acquis par l'employé, qui doit être remis par la Société aux autorités fiscales. Les UAD attribuées en 2021 ont une valeur moyenne pondérée de 15,54 \$ par UAD (12,35 \$ par UAD en 2020).

(ii) Le 31 décembre 2019, 150 000 UAR ont été attribuées à un dirigeant (pour une valeur de 12,70 \$ par UAR), qui sont acquises et payables en tranches égales sur une période de trois ans (1/3 par année), en actions ordinaires, en trésorerie, ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie, à la seule discrétion de la Société. Aussi, 75 000 UAR additionnelles ont été octroyées (pour une valeur de 12,70 \$ par UAR) et acquises durant les trois mois terminés le 31 mars 2020 à la suite de l'achat de 75 000 actions ordinaires de la Société par le dirigeant. Un total de 34 852 actions ordinaires a été émis au dirigeant (après déduction de l'impôt payable sur le bénéfice acquis par l'employé, qui doit être remis par la Société aux autorités fiscales). Les UAR résiduelles sont acquises et sont payables en actions ordinaires, en trésorerie, ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie, à la seule discrétion de la Société, trois ans suivant la date d'attribution, et la moitié d'entre elles dépendent de l'atteinte de certaines mesures de rendement.

La valeur du paiement est déterminée en multipliant le nombre d'UAR dont les droits devraient être acquis à la date du paiement par le prix de clôture des actions de la Société la veille de la date d'attribution. La juste valeur est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits et est ajustée en fonction des modalités applicables pour les composantes liées au rendement, le cas échéant. À la date de règlement, une action ordinaire sera émise pour chaque UAR, après déduction de tout impôt payable sur le bénéfice acquis par l'employé, qui doit être remis par Osisko Développement aux autorités fiscales. Les UAR attribuées en 2021 ont une valeur moyenne pondérée de 13,24 \$ par UAR (13,56 \$ par UAR en 2020).

(iii) En 2021, 215 812 UAR ont été abandonnées, et des UAR ont été attribuées par Osisko Développement, pour une valeur équivalente, à des employés et dirigeants qui ont été transférés d'Osisko à Osisko Développement en date du 1^{er} janvier 2021 (se reporter au tableau et aux notes sur les unités d'actions avec restrictions en circulation d'Osisko Développement présentés ci-dessous).

La charge totale de rémunération fondée sur des actions liée aux régimes d'UAD et d'UAR d'Osisko en 2021 s'élevait à 4,7 millions de dollars (6,8 millions de dollars en 2020), incluant 0,6 million de dollars capitalisé dans les actifs miniers et les immobilisations corporelles.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

23. Rémunération fondée sur des actions (suite)

Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions (suite)

Redevances Aurifères Osisko Itée (suite)

Sur la base du cours de clôture des actions ordinaires au 31 décembre 2021 (15,48 \$) et compte tenu d'un taux d'imposition marginal de 53,3 %, le montant estimé qu'Osisko devrait transférer aux autorités fiscales afin de régler les obligations fiscales des employés relativement aux UAR et aux UAD acquises devant être réglées en actions ordinaires s'élève à 2,6 millions de dollars (2,7 millions de dollars au 31 décembre 2020) et à 10,4 millions de dollars en se basant sur l'ensemble des UAR et des UAD en circulation (14,2 millions de dollars au 31 décembre 2020).

Osisko Développement Corp.

Le tableau suivant résume l'information sur les variations des UAD et des UAR :

	2021		2020	
	UAD ⁽ⁱ⁾	UAR	UAD ⁽ⁱ⁾	UAR ⁽ⁱⁱ⁾
Solde au début de la période	170 620	-	-	-
Attribuées - UAR de remplacement ⁽ⁱⁱⁱ⁾	-	458 450	-	-
Attribuées ⁽ⁱⁱⁱ⁾	68 730	599 000	170 620	-
Abandonnées	-	(21 270)	-	-
Solde à la fin de la période	239 350	1 036 180	170 620	-
Solde – Droits acquis	-	-	-	-

- (i) Sauf si le conseil d'administration d'Osisko Développement en décide autrement, les UAD sont acquises la veille de la prochaine assemblée générale annuelle et sont payables en actions ordinaires, en trésorerie, ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie, à la seule discrétion d'Osisko Développement, à chaque administrateur non dirigeant lorsqu'il ou elle quitte le conseil ou n'est pas réélu(e). La valeur du paiement sera déterminée en multipliant le nombre d'UAD qui devraient être acquises à la date du paiement par le cours de clôture des actions d'Osisko Développement la veille de la date d'attribution. La juste valeur est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits. À la date de règlement, une action ordinaire sera émise pour chaque UAD, après déduction de l'impôt payable sur le bénéfice acquis par l'administrateur, qui doit être remis par Osisko Développement aux autorités fiscales. Les UAD attribuées en 2021 ont une valeur moyenne pondérée de 7,24 \$ par UAD (7,62 \$ par UAD en 2020).
- (ii) Après la clôture de la transaction par prise de contrôle inversée le 25 novembre 2020, qui a mené à la création d'Osisko Développement et au transfert ultérieur de certains employés d'Osisko à Osisko Développement le 1^{er} janvier 2021, Osisko et Osisko Développement ont mutuellement convenu qu'une portion au prorata de la rémunération par capitaux propres en circulation attribuée par Osisko dans le cadre du régime d'intéressement à long terme aux employés transférés sous la forme d'UAR serait prise en charge par Osisko Développement. Par conséquent, une portion au prorata des UAR en circulation attribuées par Osisko (les « UAR d'Osisko ») aux employés transférés a été annulée, et des UAR (les « UAR de remplacement ») d'une valeur relative équivalente ont été attribuées par Osisko Développement. Ainsi, en juin 2021, 458 450 UAR de remplacement ont été attribuées à des dirigeants et employés qui détenaient des UAR d'Osisko ayant été annulées. La date d'échéance des UAR de remplacement est la même que la date d'échéance des UAR d'Osisko correspondantes ayant été annulées. Les UAR de remplacement sont payables en actions ordinaires, en trésorerie ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie, à la seule discrétion d'Osisko Développement.
- (iii) Les UAR attribuées sont acquises et sont payables en actions ordinaires, en trésorerie, ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie, à la seule discrétion d'Osisko Développement, trois ans suivant la date d'attribution, et la moitié d'entre elles dépendent de l'atteinte de certaines mesures de rendement. Les UAD attribuées en 2021 ont une valeur moyenne pondérée de 7,02 \$ par UAD.

La charge totale de rémunération fondée sur des actions liée aux régimes d'UAD et d'UAR d'Osisko en 2021 s'élevait à 3,3 millions de dollars (négligeable en 2019), incluant 1,3 million de dollars capitalisé dans les actifs miniers et les immobilisations corporelles.

Sur la base du cours de clôture des actions ordinaires au 31 décembre 2021 (4,06 \$) et compte tenu d'un taux d'imposition marginal de 53,3 %, le montant estimé qu'Osisko devrait transférer aux autorités fiscales afin de régler les obligations fiscales des employés relativement aux UAR et aux UAD acquises devant être réglées en actions ordinaires s'élève à un montant nul (montant nul au 31 décembre 2020) et à 2,8 millions de dollars en se basant sur l'ensemble des UAR et des UAD en circulation (0,7 million de dollars au 31 décembre 2020).

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

24. Impôts sur le résultat

(a) Charge d'impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat comptabilisés aux états consolidés des résultats pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020 se présentent comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Impôts sur le résultat exigibles		
Charges pour l'exercice en cours ⁽ⁱ⁾	1 231	7 153
Charges d'impôts sur le résultat exigibles	1 231	7 153
Impôts sur le résultat différés (note 24(b)) :		
Origine et résorption des écarts temporaires	(8 259)	(1 062)
Incidence des changements des taux d'imposition	-	11
Variation des écarts temporaires déductibles non comptabilisés	20 050	6 570
Autres	(67)	(1 759)
Charges d'impôts sur le résultat différés	11 724	3 760
Charge d'impôts sur le résultat	12 955	10 913

(i) En 2020, la charge d'impôts sur le résultat exigibles comprend un montant de 4,5 millions de dollars US (5,8 millions de dollars) résultant de la transaction du flux San Antonio (payé en 2021).

La provision pour impôts sur le résultat présentée dans les états consolidés des résultats diffère du montant calculé en utilisant le taux d'imposition statutaire applicable aux résultats des entités consolidées, en raison des éléments suivants :

	2021	2020
	\$	\$
(Perte) bénéfice avant les impôts sur le résultat	(43 720)	27 142
Provision pour impôts sur le résultat calculée en utilisant les taux d'imposition statutaires combinés fédéral canadien et provincial	(11 586)	7 193
Augmentation (diminution) des impôts sur le résultat découlant de :		
Dépenses non déductibles, montant net	908	(11)
Portion (non déductible) non imposable des pertes en capital, montant net	(761)	(1 893)
Écarts avec les taux d'imposition statutaires à l'étranger	(3 898)	(408)
Variations des actifs d'impôts différés non comptabilisés	20 050	6 570
Retenues à la source à l'étranger	864	778
Prime différée sur les actions accréditives	(1 847)	-
Effet de la renonciation des actions accréditives	8 021	-
Variations des taux d'imposition des impôts sur le résultat différés	-	11
Autres	1 204	(1 327)
Charge d'impôts sur le résultat	12 955	10 913

Le taux d'imposition statutaire combiné fédéral canadien et provincial de 2021 et 2020 est de 26,5 %.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

24. Impôts sur le résultat (suite)

(b) Impôts sur le résultat différés

Les composantes donnant lieu à des actifs et des passifs d'impôts sur le résultat différés sont présentées ci-dessous :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	\$	\$
Actifs d'impôts différés :		
Ententes de flux	30 100	34 278
Pertes autres qu'en capital	7 663	8 195
Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions	3 401	4 008
Charges d'émission d'actions et de titres de créance	2 935	4 562
	44 099	51 043
Passifs d'impôts différés :		
Droits de redevances et actifs d'exploration et d'évaluation	(102 782)	(93 266)
Placements	(8 077)	(9 437)
Débetures convertibles	(1 173)	(2 315)
Autres	(474)	(454)
	(112 506)	(105 472)
Passifs d'impôts différés, montant net	(68 407)	(54 429)

Les actifs et les passifs d'impôts différés ont été compensés au bilan puisqu'ils se rapportent aux impôts sur le résultat perçus par la même autorité fiscale et que la Société a le droit juridique et l'intention de les compenser.

Les variations des actifs d'impôts différés et des passifs d'impôts différés en 2021 se résument comme suit :

	31 décembre 2020	État des résultats	Capitaux propres	Autres éléments du résultat global	Écarts de conversion	31 décembre 2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôts différés :						
Ententes de flux	34 278	(4 178)	-	-	-	30 100
Pertes autres qu'en capital	8 195	(532)	-	-	-	7 663
Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions	4 008	(328)	(279)	-	-	3 401
Charges d'émission d'actions et de titres de créance	4 562	(96)	(1 531)	-	-	2 935
Passifs d'impôts différés :						
Droits de redevances et actifs d'exploration et d'évaluation	(93 266)	(9 543)	-	-	27	(102 782)
Placements	(9 437)	1 831	-	(471)	-	(8 077)
Débetures convertibles	(2 315)	1 142	-	-	-	(1 173)
Autres	(454)	(20)	-	-	-	(474)
	(54 429)	(11 724)	(1 810)	(471)	27	(68 407)

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

24. Impôts sur le résultat (suite)

(b) Impôts sur le résultat différés (suite)

Les variations des actifs d'impôts différés et des passifs d'impôts différés en 2020 se résument comme suit :

	31 décembre 2019	État des résultats	Capitaux propres	Autres éléments du résultat global	Avantage lié aux actions accréditatives	Écarts de conversion	31 décembre 2020
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôts différés :							
Ententes de flux	28 826	5 452	-	-	-	-	34 278
Pertes autres qu'en capital	170	8 025	-	-	-	-	8 195
Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions	2 865	435	708	-	-	-	4 008
Charges d'émission d'actions et de titres de créance	(113)	(569)	5 244	-	-	-	4 562
Passifs d'impôts différés :							
Droits de redevances et actifs d'exploration et d'évaluation	(77 641)	(16 204)		388	66	125	(93 266)
Placements	1 911	(1 613)	-	(9 707)	(28)	-	(9 437)
Déventures convertibles	(3 632)	1 317	-	-	-	-	(2 315)
Autres	149	(603)	-	-	-	-	(454)
	(47 465)	(3 760)	5 952	(9 319)	38	125	(54 429)

(c) Passifs d'impôts différés non comptabilisés

Le montant global des écarts temporaires imposables associés aux placements dans des filiales, pour lesquels des passifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés au 31 décembre 2021, s'élève à 114,6 millions de dollars (110,8 millions de dollars au 31 décembre 2020). Aucun passif d'impôts différés n'est comptabilisé pour les écarts temporaires associés aux placements dans des filiales puisque la Société contrôle le moment du renversement et qu'il est improbable qu'ils soient renversés dans un avenir prévisible.

(d) Actifs d'impôts différés non comptabilisés

Au 31 décembre 2021, la Société avait des écarts temporaires conférant un avantage fiscal de 79,5 millions de dollars (57,3 millions de dollars au 31 décembre 2020) qui n'étaient pas comptabilisés dans les actifs d'impôts différés. La Société comptabilise l'avantage des attributs fiscaux uniquement dans la mesure où un résultat imposable futur est anticipé qui pourra être réduit par ces attributs.

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	\$	\$
Pertes autres qu'en capital reportées	64 650	43 379
Droits relatifs aux ententes de flux - Mexique	7 446	5 796
Pertes latentes sur placements	3 598	6 529
Pertes en capital	2 127	-
Autres	1 694	1 632
	79 515	57 336

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

25. Information complémentaire aux états consolidés des résultats

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
<u>Produits</u>		
Redevances	140 279	111 305
Ententes de flux	59 333	45 269
Ententes d'écoulement	25 265	57 056
	<u>224 877</u>	<u>213 630</u>

Coût des ventes

Redevances	551	512
Ententes de flux	12 752	8 988
Ententes d'écoulement	24 343	54 200
	<u>37 646</u>	<u>63 700</u>

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
<u>Charges d'exploitation par nature</u>		
Dépréciation d'actifs	124 538	26 300
Amortissement et épuisement	51 934	46 904
Charges liées aux avantages du personnel (voir ci-dessous)	28 586	20 142
Honoraires professionnels	15 454	7 631
Assurances	3 634	1 820
Matériel, fournitures et consommables	3 560	-
Loyers et frais de bureau	1 654	1 052
Frais de société ouverte	1 234	971
Frais de communications et de promotion	977	1 265
Frais de déplacement	815	413
Recouvrement des coûts	(582)	(618)
Frais d'inscription réputés d'Osisko Développement (note 6)	-	1 751
Autres charges	644	596
	<u>232 448</u>	<u>108 227</u>

Charges liées aux avantages du personnel

Salaires et avantages	17 494	12 282
Rémunération fondée sur des actions	13 280	9 361
Coûts récupérés d'entreprises associées	(2 188)	(1 501)
	<u>28 586</u>	<u>20 142</u>

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

25. Information complémentaire aux états consolidés des résultats (suite)

	2021	2020
<u>Autres gains nets</u>		
Variation de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat global	6 286	2 387
Gain net découlant de la dilution de placements dans des entreprises associées (note 12)	1 847	10 381
Gain net à l'acquisition de placements ⁽ⁱ⁾	7 638	3 827
Gain net à la cession de placements	-	5 357
Dépréciation des autres placements	(2 112)	(7 998)
Revenu lié à la prime sur les actions accréditives	6 971	-
Autres	4 892	(332)
	25 522	13 622

(i) Représente les variations de la juste valeur des placements sous-jacents entre les dates de souscription et les dates de clôture respectives.

26. Principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (membres ou non de la direction) et les membres de la haute direction. La rémunération versée ou payable aux principaux dirigeants pour leurs services en tant qu'employés est présentée ci-dessous :

	2021	2020
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme du personnel	5 369	5 776
Rémunération fondée sur des actions	6 775	6 665
Coûts récupérés d'entreprises associées	(144)	(300)
	12 000	12 141

Les principaux dirigeants sont assujettis à des contrats de travail qui prévoient des paiements basés sur les standards du marché advenant un licenciement sans cause ou un changement de contrôle, qui représentent une à deux fois le salaire de base et les primes. Ces contrats de travail comprennent également certaines clauses d'acquisition de droits sur les unités d'actions différées, les unités d'actions avec restrictions et les options d'achat d'actions.

27. (Perte nette) bénéfice net par action

	2021	2020
	\$	\$
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée	(23 554)	16 876
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	167 628	162 303
Effet dilutif des options d'achat d'actions	-	125
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires	167 628	162 428
(Perte nette) bénéfice net par action		
De base et diluée	(0,14)	0,10

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

27. (Perte nette) bénéfice net par action (suite)

En raison de la perte nette consolidée pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives sont considérées comme étant antidilutives pour la période, de telle sorte que la perte nette diluée par action est équivalente à la perte nette de base par action.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, 3 031 912 options d'achat d'actions, 5 480 000 bons de souscription en circulation, et les 15 726 705 actions ordinaires sous-jacentes aux débetures convertibles ont été exclus du calcul du bénéfice dilué par action, puisque leur effet était antidilutif.

28. Information complémentaire aux états consolidés des flux de trésorerie

	2021	2020
	\$	\$
Intérêts encaissés évalués selon la méthode du taux effectif	2 891	1 673
Intérêts payés sur la dette à long terme	16 420	17 308
Impôts payés ⁽ⁱ⁾	7 027	1 358
Changements des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Diminution (augmentation) des sommes à recevoir	476	(4 678)
Augmentation des stocks	(13 075)	-
Augmentation des autres actifs courants	(5 075)	(1 311)
(Diminution) augmentation des comptes créditeurs et charges à payer	(7 325)	7 723
	(24 999)	1 734
Crédits d'impôt relatifs aux actifs d'exploration et d'évaluation à recevoir		
1 ^{er} janvier	5 546	936
31 décembre	6 193	5 546

- (i) En 2021, des impôts de 5,8 millions de dollars ont été versés aux autorités mexicaines en lien avec l'acquisition d'un flux aurifère et argentifère sur le projet San Antonio complété en 2020.

29. Risques financiers

Les activités de la Société font en sorte que la Société est exposée à différents risques financiers : les risques de marché (incluant le risque de taux d'intérêt, le risque de change et d'autres risques liés aux prix), le risque de crédit et le risque de liquidités. Le programme global de gestion du risque de la Société est axé sur le caractère imprévisible des marchés financiers et cherche à minimiser les possibilités d'effets négatifs sur le rendement de la Société.

La gestion du risque est effectuée conformément à des politiques approuvées par le conseil d'administration. Le conseil d'administration fournit des directives générales en matière de gestion du risque, ainsi que des politiques couvrant certains secteurs spécifiques comme le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, l'utilisation d'instruments financiers dérivés et d'instruments financiers non dérivés, et le placement des surplus de liquidités.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

29. Risques financiers (suite)

(a) Risques de marché

(i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le risque de taux d'intérêt sur les actifs financiers de la Société provient principalement de la trésorerie, qui porte intérêt à des taux variables. Toutefois, étant donné que ces placements viennent à échéance dans un court laps de temps, l'impact ne serait vraisemblablement pas significatif. Les placements à court terme et les autres actifs financiers ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt, car dans la plupart des cas, ils ne portent pas intérêt ou portent intérêt à des taux fixes, à l'exception des instruments financiers dérivés (bons de souscription).

Les passifs financiers ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt, car ils ne portent pas intérêt, ou portent intérêt à taux fixe, à l'exception de la facilité de crédit renouvelable qui porte intérêt à un taux variable. En se basant sur les soldes de la facilité de crédit renouvelable aux 31 décembre 2021 et 2020, l'impact sur les charges financières nettes d'une variation des taux d'intérêt de 0,5 % sur un horizon de 12 mois serait négligeable.

(ii) Risque de change

La Société est exposée au risque de change découlant de la volatilité des devises, principalement au dollar américain. La Société détient de la trésorerie en dollars américains et peut prélever des montants sur sa facilité de crédit en dollars américains et peut donc subir des gains et des pertes de change.

Aux 31 décembre 2021 et 2020, les soldes en dollars US détenus par des entités dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien étaient les suivants :

	31 décembre	
	2021	2020
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23 755	90 638
Sommes à recevoir	2 600	1 709
Autres actifs	1 319	1 327
Comptes créditeurs et charges à payer	(117)	(110)
Facilité de crédit renouvelable	(50 000)	(50 000)
Exposition nette en dollars américains	(22 443)	43 564
Équivalent en dollars canadiens	(28 453)	55 466

En se basant sur les soldes au 31 décembre 2021, une variation de 5 % des taux de change à cette date (toutes les autres variables demeurant constantes) aurait eu une incidence approximative sur le résultat net de 1,8 million de dollars en 2021 (1,2 million de dollars en 2020).

(iii) Autre risque lié aux prix

La Société est exposée à un risque de variation du cours des actions en raison de ses placements à long terme dans d'autres sociétés minières d'exploration et de développement. Le cours des actions des placements à long terme subit l'effet de divers facteurs sous-jacents, incluant le prix des matières premières. En se basant sur les placements à long terme détenus par la Société au 31 décembre 2021, une augmentation (diminution) de 10 % du cours des actions de ces placements aurait augmenté (diminué) le résultat net de 2,5 millions de dollars et les autres éléments du résultat global de 8,2 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021. En se basant sur les placements à long terme détenus par la Société au 31 décembre 2020, une augmentation (diminution) de 10 % du cours des actions de ces placements aurait augmenté (diminué) le résultat net de 1,7 million de dollars et les autres éléments du résultat global de 10,0 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

29. Risques financiers (suite)

(b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les instruments financiers qui exposent potentiellement la Société au risque de crédit sont la trésorerie, les placements à court terme, les montants à recevoir, les effets à recevoir, les autres facilités de financement à recevoir et les dépôts de restauration. La Société réduit son risque de crédit en investissant la trésorerie dans des comptes d'épargne à rendement élevé auprès d'institutions financières canadiennes et américaines reconnues, et ses dépôts pour restauration dans des certificats de placements garantis émis par des banques à charte canadiennes. Dans le cas des montants à recevoir, des effets à recevoir et des autres facilités de financement, la Société effectue une analyse de crédit, ou encore s'assure qu'elle dispose de garanties suffisantes en cas de non-paiement par la tierce partie pour couvrir la valeur comptable nette des effets à recevoir. Une provision est comptabilisée si une perte de crédit est anticipée en fonction de cette analyse. Dans certains cas, les prêts à recevoir peuvent être appliqués à des dépôts de flux dus à la Société ou convertis en redevance si la tierce partie n'est pas en mesure de rembourser son prêt. Au 31 décembre 2021, une provision de 14,2 millions de dollars (12,7 millions de dollars au 31 décembre 2020) a été comptabilisée à la suite de l'analyse des pertes de crédit attendues, principalement sur des prêts accordés à la société détenant le projet aurifère Amulsar (les prêts ont été entièrement provisionnés, car l'entreprise ne devrait pas être en mesure de rembourser la Société).

L'exposition maximum au risque de crédit de la Société correspond à la valeur comptable nette associée à chaque catégorie d'actifs financiers.

(c) Risque de liquidités

Le risque de liquidités est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à ses passifs financiers. La Société gère le risque de liquidités en surveillant continuellement les flux de trésorerie actuels et projetés, en prenant en compte les besoins liés à ses engagements financiers, ses propriétés minières et ses actifs d'exploration et d'évaluation, et en faisant concorder les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. Le conseil d'administration révisé et approuve toutes les transactions matérielles hors du cours normal des activités, y compris les offres de fusion, d'acquisition ou d'autres investissements ou désinvestissements majeurs. La Société gère aussi le risque de liquidités à travers la gestion de sa structure de capital et de ses leviers financiers tels que décrits à la note 21. Au 31 décembre 2021, la trésorerie était investie dans des comptes d'épargne à intérêt élevé, détenus dans des institutions financières canadiennes et américaines reconnues.

Au 31 décembre 2021, tous les passifs financiers devant être réglés en trésorerie ou par le transfert d'autres actifs financiers venaient à échéance dans un délai de 90 jours ou moins, à l'exception des débentures convertibles, de la facilité de crédit renouvelable, des financements d'équipement et des obligations locatives, lesquels sont décrits ci-dessous :

		Au 31 décembre 2021				
	Montant total à payer	Échéance	Déboursés annuels estimatifs			
			2022	2023	2024	2025 2026-2029
	\$		\$	\$	\$	\$
Débentures convertibles	312 000	31 décembre 2022	312 000	-	-	-
Facilité de crédit renouvelable ⁽ⁱ⁾	128 788	30 juillet 2025	4 297	4 297	4 297	115 897
Financements d'équipement	3 969	10 octobre 2025	1 584	1 664	393	328
Obligations locatives	20 213	31 décembre 2029	9 388	2 919	1 478	1 291 5 137
	464 970		327 269	8 880	6 168	117 516 5 137

(i) L'intérêt à payer est basé sur les taux d'intérêt réels et les taux de change en date du 31 décembre 2021.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

30. Juste valeur des instruments financiers

Le tableau qui suit présente des informations sur les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur dans les bilans consolidés et classés par niveau selon l'importance des données utilisées pour faire leur évaluation.

- Niveau 1 – Prix cotés, non rajustés, sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – Données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c'est-à-dire des prix) ou indirectement (c'est-à-dire des dérivés des prix); et
- Niveau 3 – Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (c'est-à-dire des données non observables).

31 décembre 2021				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Évaluations récurrentes				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat global⁽ⁱ⁾				
Bons de souscription d'actions ordinaires et débetures et effets à recevoir convertibles				
Sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse				
Métaux précieux	-	-	24 327	24 327
Autres minéraux	13 048	-	10 607	23 655
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Actions ordinaires				
Sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse				
Métaux précieux	46 668	-	-	46 668
Autres minéraux	47 563	-	-	47 563
	107 279	-	34 934	142 213

31 décembre 2020				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Évaluations récurrentes				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat global⁽ⁱ⁾				
Bons de souscription d'actions ordinaires et débetures et effets à recevoir convertibles				
Sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse				
Métaux précieux	-	-	23 904	23 904
Autres minéraux	-	-	1 159	1 159
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Actions ordinaires				
Sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse				
Métaux précieux	95 796	-	-	95 796
Autres minéraux	19 794	-	-	19 794
	115 590	-	25 063	140 653

- (i) D'après son analyse de la nature et des caractéristiques des titres de capitaux propres et des risques associés, la Société a déterminé qu'il était pertinent de les présenter par secteur d'activité et par type de placement.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

30. Juste valeur des instruments financiers (suite)

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2021, des bons de souscription d'une juste valeur de 5,1 millions de dollars ont été transférés du niveau 3 au niveau 1 puisque ces bons de souscription ont commencé à être négociés sur un marché boursier reconnu. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3.

Instruments financiers de niveau 1

La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est basée sur les cours cotés sur des marchés boursiers reconnus aux dates de bilan. Le cours coté du marché utilisé pour les actifs financiers détenus par la Société est le dernier prix de transaction. Les instruments considérés de niveau 1 se composent principalement d'actions ordinaires et de bons de souscription qui se négocient sur des marchés boursiers reconnus comme la TSX, la Bourse de croissance TSX ou la NEO.

Instruments financiers de niveau 2

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation. Ces techniques d'évaluation maximisent l'utilisation de données de marché observables lorsqu'elles sont disponibles et se fient le moins possible aux estimations spécifiques de la Société. Si toutes les données importantes requises pour évaluer la juste valeur d'un instrument sont observables, l'instrument est considéré de niveau 2. Les instruments considérés de niveau 2 se composent des effets à recevoir. Si une ou plusieurs des données importantes ne sont pas basées sur des données de marché observables, alors l'instrument est considéré de niveau 3.

Instruments financiers de niveau 3

Les instruments financiers classés au niveau 3 comprennent les débentures convertibles et les bons de souscription détenus par la Société qui ne sont pas négociés sur des marchés boursiers reconnus. La juste valeur des placements sous forme de débentures convertibles et de bons de souscription est déterminée directement ou indirectement en utilisant le modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes, qui utilise des données importantes non basées sur des données de marché observables.

Le tableau suivant présente les variations des placements de niveau 3 (composés de débentures convertibles et de bons de souscription) pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020 :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Solde au 1 ^{er} janvier	25 063	1 700
Acquisitions	12 754	4 782
Modification d'un effet à recevoir (note 13)	-	16 541
Bons de souscription levés	(1 122)	(347)
Variation de la juste valeur – bons de souscription levés ⁽ⁱ⁾	300	102
Variation de la juste valeur – bons de souscription échus ⁽ⁱ⁾	(15)	(48)
Variation de la juste valeur – placements détenus à la fin de la période ⁽ⁱ⁾	(2 046)	2 333
Solde au 31 décembre	<u>34 934</u>	<u>25 063</u>

(i) Comptabilisés aux états consolidés des résultats dans les *autres gains nets (pertes nettes)*.

La juste valeur des instruments financiers de niveau 3 dépend de la nature des instruments financiers.

La juste valeur des bons de souscription de titres de capitaux propres et des débentures convertibles de sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse, classés de niveau 3, est déterminée directement ou indirectement à l'aide du modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes. La principale donnée non observable utilisée dans le modèle est la volatilité prévue. Une augmentation/diminution de la volatilité prévue dans les modèles de 10 % occasionnerait une variation non significative de la juste valeur des bons de souscription aux 31 décembre 2021 et 2020.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

30. Juste valeur des instruments financiers (suite)

Contrats de change

En 2021, la Société a conclu des contrats de change (options tunnel) pour vendre des dollars américains et acheter des dollars canadiens pour un montant nominal total de 3,0 millions de dollars US. Les contrats ont été établis afin de protéger les revenus en dollars canadiens (provenant de la vente des onces d'or reçues en vertu de redevances libellées en dollars américains) contre une hausse du dollar canadien. La juste valeur des contrats est enregistrée à chaque période de présentation de l'information aux bilans consolidés. Au 31 décembre 2021, la juste valeur des contrats en vigueur était négligeable.

Instruments financiers non évalués à la juste valeur aux bilans consolidés

La trésorerie, les placements à court terme, les créances clients, les sommes à recevoir d'entreprises associées et autres comptes débiteurs, les effets à recevoir, les autres facilités de financement à recevoir, les comptes créditeurs et charges à payer et la dette à long terme sont des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur aux bilans consolidés. La juste valeur de la trésorerie, des placements à court terme, des créances clients, des sommes à recevoir d'entreprises associées et autres comptes débiteurs, et des comptes créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable de par leur nature à court terme. La valeur comptable du passif en lien avec la facilité de crédit renouvelable et les financements d'équipement minier se rapprochent de leur juste valeur étant donné que le différentiel de crédit est similaire au différentiel de crédit que la Société obtiendrait dans des conditions similaires à la date de présentation de l'information. La juste valeur des effets à recevoir à long terme et des autres facilités de financement à recevoir se rapproche de leur valeur comptable puisqu'il n'y a eu aucun changement important dans les paramètres économiques et relatifs aux risques depuis l'émission/l'acquisition ou la prise en charge de ces instruments financiers.

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme (excluant le passif en vertu de la facilité de crédit renouvelable) :

	<u>31 décembre 2021</u>		<u>31 décembre 2020</u>	
	<u>Juste valeur</u>	<u>Valeur comptable</u>	<u>Juste Valeur</u>	<u>Valeur comptable</u>
	\$	\$		
Dette à long terme – Niveau 1	303 000	293 281	318 000	286 903
Dette à long terme – Niveau 2	-	-	49 928	49 866
Solde	303 000	293 281	367 928	336 769

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

31. Information sectorielle

Le principal décideur opérationnel organise et gère les activités en deux secteurs d'exploitation : (i) l'acquisition et la gestion de redevances sur métaux précieux et d'autres redevances, flux et autres intérêts et (ii) l'exploration, l'évaluation et le développement de projets miniers. Les actifs, passifs, produits, charges et flux de trésorerie d'Osisko et de ses filiales, autres qu'Osisko Développement et ses filiales, sont attribuables au secteur d'exploitation relatif aux redevances sur métaux précieux et aux autres redevances, flux et autres intérêts. Les actifs, passifs, produits, charges et flux de trésorerie d'Osisko Développement et de ses filiales sont attribuables au secteur d'exploitation relatif à l'exploration, à l'évaluation et au développement de projets miniers.

Le tableau suivant présente les principaux actifs, passifs, produits, charges et flux de trésorerie par secteur d'exploitation :

Aux 31 décembre 2021 et 2020				
	Redevances Aurifères Osisko ⁽ⁱ⁾	Osisko Développement ⁽ⁱⁱ⁾ (Exploration, évaluation et développement de projets miniers)	Transactions intersectorielles ⁽ⁱⁱⁱ⁾	Consolidé
	\$	\$	\$	\$
Actifs et passifs				
Au 31 décembre 2021				
Trésorerie	82 291	33 407	-	115 698
Actifs courants	91 594	61 422	(90)	152 926
Placements dans des entreprises associées et autres placements	231 884	62 480	-	294 364
Redevances, flux et autres intérêts	1 247 489	-	(92 688)	1 154 801
Intérêts miniers et immobilisations corporelles	7 991	559 332	68 332	635 655
Actifs d'exploration et d'évaluation	-	3 635	-	3 635
Goodwill	111 204	-	-	111 204
Total des actifs	1 691 958	703 110	(24 446)	2 370 622
Total des passifs (excluant la dette à long terme)	89 416	115 156	(24 446)	180 126
Dette à long terme	406 671	3 764	-	410 435
Au 31 décembre 2020				
Trésorerie	105 097	197 427	-	302 524
Actifs courants	117 592	218 478	(882)	335 188
Placements dans des entreprises associées et autres placements	166 589	110 144	-	276 733
Redevances, flux et autres intérêts	1 203 781	-	(87 653)	1 116 128
Intérêts miniers et immobilisations corporelles	9 011	407 000	73 501	489 512
Actifs d'exploration et d'évaluation	-	41 869	650	42 519
Goodwill	111 204	-	-	111 204
Total des actifs	1 609 344	802 144	(14 384)	2 397 104
Total des passifs (excluant la dette à long terme)	67 449	102 578	(14 384)	155 643
Dette à long terme	400 429	-	-	400 429

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

31. Information sectorielle (suite)

	Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020			
	Redevances Aurifères Osisko ⁽ⁱ⁾	Osisko Développement ⁽ⁱⁱ⁾	Transactions intersectorielles ⁽ⁱⁱⁱ⁾	Consolidé
	(Redevances, flux et autres intérêts)	(Exploration, évaluation et développement de projets miniers)		
	\$	\$	\$	\$
Produits, charges et flux de trésorerie				
Exercice terminé le 31 décembre 2021				
Produits	224 877	7 275	(7 275)	224 877
Bénéfice brut	138 870	-	-	138 870
Charges d'exploitation (G&A, développement des affaires et exploration)	(23 778)	(22 852)	-	(46 630)
Charges d'exploitation minière	-	(12 919)	-	(12 919)
Dépréciations	(4 400)	(122 250)	-	(126 650)
Bénéfice net (perte nette)	77 277	(133 952)	-	(56 675)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Avant les éléments du fonds de roulement	158 632	(21 828)	(5 710)	131 094
Éléments du fonds de roulement	(5 413)	(19 586)	-	(24 999)
Après les éléments du fonds de roulement	153 219	(41 414)	(5 710)	106 095
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(120 766)	(156 982)	5 710	(272 038)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(54 339)	34 738	-	(19 601)
Exercice terminé le 31 décembre 2020				
Produits	213 630	-	-	213 630
Bénéfice brut	104 325	-	-	104 325
Charges d'exploitation (G&A, développement des affaires et exploration)	(28 021)	(8 301)	-	(36 322)
Dépréciations	(36 298)	-	-	(36 298)
Bénéfice net (perte nette)	23 501	(7 272)	-	16 229
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Avant les éléments du fonds de roulement	116 631	(10 387)	-	106 244
Éléments du fonds de roulement	(2 669)	4 403	-	1 734
Après les éléments du fonds de roulement	113 962	(5 984)	-	107 978
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(161 131)	(61 968)	-	(223 099)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	109 444	207 417	-	316 861

(i) Redevances Aurifères Osisko Itée et ses filiales, excluant Osisko Développement Corp. et ses filiales.

(ii) Osisko Développement Corp. et ses filiales (présentation détachée des activités minières de Redevances Aurifères Osisko avant la transaction par prise de contrôle inversée clôturée le 25 novembre 2020 menant à la création d'Osisko Développement).

(iii) Les ajustements se rapportent aux transactions intersectorielles et aux redevances et flux détenus par Redevances Aurifères Osisko visant des actifs détenus par Osisko Développement, qui sont reclassés lors de la consolidation, ainsi que des ajustements découlant des différences de conventions comptables concernant la comptabilisation des produits.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

31. Information sectorielle (suite)

Redevances, ententes de flux et autres intérêts – Produits géographiques

Tous les produits de la Société sont attribuables au secteur d'exploitation relatif aux redevances de métaux précieux et aux autres redevances, ententes de flux et autres intérêts. Les produits géographiques tirés de la vente de métaux et de diamants reçus ou acquis en vertu de redevances en nature, d'ententes de flux et autres intérêts sont déterminés selon l'emplacement des mines auxquelles se rapportent la redevance, le flux ou l'autre intérêt. Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020, les produits tirés des redevances, des ententes de flux et des autres intérêts proviennent des juridictions suivantes :

	Amérique du Nord ⁽ⁱ⁾	Amérique du Sud	Australie	Afrique	Europe	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2021						
Redevances	134 544	1 112	6	4 617	-	140 279
Ententes de flux	27 624	20 284	1 548	-	9 877	59 333
Ententes d'écoulement	25 265	-	-	-	-	25 265
	187 433	21 396	1 554	4 617	9 877	224 877
2020						
Redevances	106 780	554	52	3 919	-	111 305
Ententes de flux	13 999	19 862	2 098	-	9 310	45 269
Ententes d'écoulement	57 056	-	-	-	-	57 056
	177 835	20 416	2 150	3 919	9 310	213 630

(i) 83 % des produits en Amérique du Nord ont été générés au Canada en 2021 (65 % en 2020).

En 2021, un droit de redevance a généré des produits de 81,3 millions de dollars (66,8 millions de dollars en 2020), ce qui représente 41 % des produits (43 % des produits en 2020) (en excluant les produits générés des ententes d'écoulement).

En 2021, les produits tirés des métaux précieux et des diamants représentaient 89 % et 9 % des produits, respectivement (87 % et 11 % en excluant les ententes d'écoulement, respectivement). En 2020, les produits tirés des métaux précieux et des diamants représentaient 94 % et 4 % des produits, respectivement (92 % et 6 % en excluant les ententes d'écoulement, respectivement).

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

31. Information sectorielle (suite)

Redevances, ententes de flux et autres intérêts – Actifs nets géographiques

Le tableau suivant résume les redevances, ententes de flux et autres intérêts par juridiction, aux 31 décembre 2021 et 2020, en fonction de l'emplacement de la propriété à laquelle les redevances, ententes de flux et les autres intérêts se rapportent :

	Amérique du Nord ⁽ⁱ⁾	Amérique du Sud	Australie	Afrique	Asie	Europe	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
31 décembre 2021							
Redevances	595 931	57 673	13 742	20 453	-	15 215	703 014
Ententes de flux	185 031	173 773	-	-	28 272	51 055	438 131
Ententes d'écoulement	-	-	8 960	-	4 696	-	13 656
	780 962	231 446	22 702	20 453	32 968	66 270	1 154 801
31 décembre 2020							
Redevances	576 835	46 374	9 924	8 313	-	15 215	656 661
Ententes de flux	172 879	183 679	1 481	-	28 392	54 510	440 941
Ententes d'écoulement	5 690	-	8 119	-	4 717	-	18 526
	755 404	230 053	19 524	8 313	33 109	69 725	1 116 128

(i) 82 % des intérêts nets en Amérique du Nord étaient situés au Canada au 31 décembre 2021 (86 % au 31 décembre 2020).

Exploration, évaluation et développement de projets miniers

Les stocks, les intérêts miniers, les immobilisations corporelles et les actifs d'exploration et d'évaluation se rapportant à l'exploration, à l'évaluation et au développement de projets miniers (en excluant les transactions intersectorielles) sont situés au Canada et au Mexique, et se détaillent comme suit aux 31 décembre 2021 et 2020 :

	31 décembre 2021			31 décembre 2020		
	Canada	Mexique	Total	Canada	Mexique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<u>Actifs</u>						
Stocks	13 933	4 663	18 596	1 599	25 705	27 304
Intérêts miniers et immobilisations corporelles	455 849	103 483	559 332	344 903	62 097	407 000
Actifs d'exploration et d'évaluation	3 635	-	3 635	40 680	1 189	41 869
Total des actifs	627 937	75 173	703 110	704 998	97 146	802 144

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

32. Transactions entre parties liées

En 2021, des produits d'intérêts de 3,6 millions de dollars ont été comptabilisés sur des effets à recevoir d'entreprises associées (2,7 millions de dollars en 2020). Au 31 décembre 2021, des intérêts à recevoir des entreprises associées de 4,6 millions de dollars sont inclus dans les sommes à recevoir (1,9 million de dollars au 31 décembre 2020). Les prêts, les effets à recevoir et une débenture convertible d'entreprises associées s'élevaient à 42,3 millions de dollars au 31 décembre 2021 (33,4 millions de dollars au 31 décembre 2020) et étaient inclus dans les autres placements aux bilans consolidés.

D'autres transactions avec des parties liées sont décrites aux notes 6, 7, 12, 13, 33 et 34.

33. Engagements

Investissements dans des conventions de redevances et des ententes de flux

Au 31 décembre 2021, la Société avait des engagements significatifs liés à l'acquisition de droits de redevances et de flux, comme indiqué dans le tableau suivant :

Société	Projet (actif)	Versements	Événements déclencheurs
Aquila Resources Inc.	Projet Back Forty (flux aurifère)	5,0 millions \$ US	Obtention de tous les permis importants pour la construction et l'exploitation du projet. Prorata des prélèvements sur une facilité de crédit de financement.
		25,0 millions \$ US	
Ressources Falco Itée	Projet Horne 5 (flux argentifère)	10,0 millions \$	Réception, d'une tierce partie, de toutes les approbations importantes nécessaires, des autorisations, des droits de passage et des droits de surface de la propriété.
		35,0 millions \$	Réception de tous les permis importants requis pour la construction, décision positive quant à la construction et levée d'un minimum de 100,0 millions de dollars dans un financement ne générant pas de dette.
		60,0 millions \$	Lorsque la totalité du financement des dépenses en capital projetées sera démontrée.
		40,0 millions \$ (optionnel)	Payable au moment du quatrième versement, à la seule discrétion d'Osisko, pour augmenter le flux argentifère à 100 % de l'argent payable (à partir de 90 %).

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

33. Engagements (suite)

Ententes d'écoulement et ententes de flux

Le tableau suivant résume les principaux engagements de paiements pour l'or, l'argent et les diamants à l'égard desquels Osisko a des droits contractuels en vertu des ententes d'achat de métaux précieux et de diamants associées :

Intérêts	Production payable attribuable devant être achetée			Paiement en trésorerie par once/carat (\$ US)			Durée de l'entente	Date de l'entente
	Or	Argent	Diamants	Or	Argent	Diamants		
Amulsar – flux ^{(1),(7)}	4,22 %	62,5 %		400 \$	4 \$		40 ans	Novembre 2015 Modifiée en jan. 2019
Amulsar – entente d'écoulement ^{(2),(7)}	81,91 %			Selon la période de cotation			Jusqu'à la livraison de 2 110 425 onces Au	Novembre 2015 Modifiée en jan. 2019
Back Forty – flux ⁽³⁾	18,5 %	85 %		30 % du prix au comptant (600 \$ max)	4 \$		Durée de vie de la mine	Mars 2015 (argent) Nov. 2017 (or) Modifiée en déc. 2021
Mantos Blancos – flux ⁽⁴⁾		100 %			8 % du prix au comptant		Durée de vie de la mine	Septembre 2015 Modifiée en août 2019
Renard – flux			9,6 %			Le moindre entre 40 % du prix de vente ou 40 \$	40 ans	Juillet 2014 Modifiée en octobre 2018
Sasa – flux ⁽⁵⁾		100 %			5,96 \$		40 ans	Novembre 2015 Mars 2018
Gibraltar – flux ⁽⁶⁾		75 %			nul		Durée de vie de la mine	Modifiée en avril 2020

- (1) Le flux est plafonné à des livraisons de 89 034 onces d'or et de 434 093 onces d'argent. Sujet à plusieurs options de rachat ou de réduction du flux : 50 % pour 34,4 millions de dollars US et 31,3 millions de dollars US respectivement aux 2^e et 3^e anniversaires de la production commerciale.
- (2) Le pourcentage de l'entente d'écoulement augmentera à 84,87 % si l'exploitant décide de réduire le flux aurifère comme mentionné ci-dessus. L'entente d'écoulement d'Amulsar s'applique aux ventes visant les premières 2 110 425 onces d'or affiné, dont 1 853 751 onces sont attribuables à Osisko Bermuda (déduction faite des onces livrées en vertu de l'entente de flux Amulsar).
- (3) Le flux d'or sera réduit à 9,25 % après la livraison de 105 000 onces d'or.
- (4) Le pourcentage de flux sera payable sur 100 % de l'argent, jusqu'à ce que 19 300 000 onces aient été livrées, après quoi le pourcentage de flux sera de 40 %. En date du 31 décembre 2021, un total de 2,7 millions d'onces d'argent avait été livré en vertu de l'entente de flux.
- (5) Indexation de 3 % ou correspondant à l'indice des prix à la consommation (« IPC ») appliquée au prix par once après 2016.
- (6) Osisko recevra de Taseko un montant équivalent à 100 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco, ce qui représente 75 % de la production de la mine Gibraltar, jusqu'à ce que 5,9 millions d'onces d'argent lui aient été livrées, et 35 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco par la suite. En date du 31 décembre 2021, un total de 0,9 million d'onces d'argent avait été livré en vertu de l'entente de flux.
- (7) En décembre 2019, Lydian International Limited (« Lydian »), propriétaire du projet Amulsar, a obtenu une protection en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*. En juillet 2020, Osisko est devenue actionnaire de Lydian à la suite d'une transaction d'offre d'achat sans comptant (35,6 % au 31 décembre 2021).

Équipement minier et contrats de service

Au 31 décembre 2021, Osisko Développement avait des engagements pour l'achat d'équipement minier et des contrats de service totalisant 40,9 millions de dollars, incluant 33,3 millions de dollars exigibles en 2022 et 7,6 millions de dollars en 2023.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

34. Événements subséquents

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Du 1^{er} janvier 2022 au 24 février 2022, la Société a acheté, pour annulation, un total de 347 492 actions ordinaires pour la somme de 4,9 millions de dollars (prix d'achat moyen par action de 14,04 \$) dans le cadre du programme de rachat 2022.

Acquisition de Tintic par Osisko Développement

Le 25 janvier 2022, Osisko Développement a annoncé la signature d'ententes définitives (collectivement, les « ententes ») avec IG Tintic LLC et Ruby Hollow LLC (collectivement, les « vendeurs ») visant à acquérir 100 % de Tintic Consolidated Metals LLC (« Tintic ») (la « transaction »). À la clôture de la transaction, Osisko Développement fera l'acquisition d'une participation de 100 % dans la mine Trixie (« Trixie ») actuellement en production, et dans des claims miniers couvrant plus de 17 000 acres (dont plus de 14 200 acres concédés par lettres patentes) dans le district minier historique de Tintic dans la partie centrale de l'Utah.

Conformément aux modalités de la transaction, Osisko Développement fera l'acquisition de 100 % de Tintic auprès des vendeurs, moyennant des paiements totalisant, à la clôture, environ 177 millions de dollars US, dont environ 54 millions de dollars US seront versés en trésorerie et environ 123 millions de dollars US par l'émission de 35 099 611 actions ordinaires d'Osisko Développement au prix de 4,32 \$ CA par action.

De plus, Osisko Développement paiera aux vendeurs : (i) des paiements différés de 12,5 millions de dollars US, payables en versements annuels égaux répartis sur cinq ans, en espèces ou en actions ordinaires au gré d'Osisko Développement; (ii) deux octrois de redevances de 1 % NSR, chacun étant assorti d'un droit de rachat de 50 % en faveur d'Osisko Développement pour la somme de 7,5 millions de dollars US, exerçable dans un délai de 5 ans; (iii) le droit de recevoir l'équivalent financier de 10 % du rendement net de fonderie des stocks de minerai extrait de Trixie depuis le 1er janvier 2018 accumulés en surface; (iv) le règlement d'un prêt de 5 millions de dollars US contracté auprès d'Osisko Développement; et (v) 10 millions de dollars US advenant le démarrage de la production à la mine Burgin.

Osisko Bermuda a conclu un accord de principe non contraignant en lien avec un flux de métaux (le « flux ») avec une filiale à part entière d'Osisko Développement. Le paiement initial en espèces en vertu du flux, d'un minimum de 20 millions de dollars US et d'un maximum de 40 millions de dollars US, sera utilisé par Osisko Développement pour financer une partie de la contrepartie en espèces payable à la clôture de la transaction. Dans l'éventualité où le plein montant de 40 millions de dollars US est prélevé, Osisko Développement livrera à Osisko Bermuda un maximum de 5 % de tous les métaux produits sur la propriété Tintic, jusqu'à un maximum de 53 400 onces d'or affiné, et de 4,0 % par la suite.

La transaction devrait être clôturée au deuxième trimestre de 2022, sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires et de la satisfaction des conditions de clôture usuelles.

Placement privé sans intermédiaire d'Osisko Développement

Le 7 février 2022, Osisko Développement a annoncé un placement privé sans intermédiaire (le « placement ») visant 31 500 000 reçus de souscription d'Osisko Développement (les « reçus de souscription ») au prix de 3,50 \$ US par reçu de souscription pour un produit brut totalisant jusqu'à environ 110,3 millions de dollars US. Chaque reçu de souscription émis dans le cadre du placement confèrera au porteur le droit de recevoir, après satisfaction de la condition de libération de l'entiercement (telle que définie ci-dessous) et sans autre paiement de contrepartie, une unité d'Osisko Développement (chacune, une « unité »). Chaque unité se composera d'une action ordinaire du capital social d'Osisko Développement (chacune, une « action ordinaire »), et d'un bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription entier, un « bon de souscription »), chaque bon de souscription conférant au porteur le droit d'acheter une action ordinaire additionnelle au prix de 6,00 \$ US par action ordinaire pendant une période de cinq ans suivant la date d'émission. Le produit brut du placement sera détenu en main tierce dans l'attente, entre autres choses, de l'inscription des actions ordinaires à la Bourse de New York (la « condition de libération de l'entiercement »), laquelle est conditionnelle à ce qu'Osisko Développement respecte les exigences d'inscription de la Bourse de New York (« NYSE ») et puisse impliquer, entre autres choses, un regroupement des actions ordinaires. Si la condition de libération de l'entiercement est respectée, Osisko Développement s'attend à ce que le produit du placement soit utilisé pour faire avancer la mise en valeur des actifs minéraux d'Osisko Développement et aux fins générales de l'entreprise. Le placement reste sujet à l'approbation des autorités réglementaires.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

34. Événements subséquents (suite)

Placement privé par voie de prise ferme d'Osisko Développement

Le 9 février 2022, Osisko Développement a annoncé un placement privé par voie de prise ferme visant un total de 20 225 000 reçus de souscription d'Osisko Développement (les « reçus de souscription de prise ferme » et/ou d'unités d'Osisko Développement (les « unités de prise ferme » et, collectivement avec les reçus de souscription de prise ferme, les « valeurs mobilières offertes ») au prix de 4,45 \$ par valeur mobilière offerte (le « prix d'émission »), pour un produit brut totalisant 90,0 millions de dollars (le « placement par voie de prise ferme »). Chaque unité de prise ferme se composera d'une action ordinaire d'Osisko Développement et d'un bon de souscription d'action ordinaire (chacun, un « bon de souscription de prise ferme »), chaque bon de souscription de prise ferme conférant au porteur le droit d'acheter une action ordinaire additionnelle au prix de 7,60 \$ par action ordinaire pendant une période de 60 mois suivant la date de clôture du placement par voie de prise ferme. Chaque reçu de souscription de prise ferme confèrera au porteur le droit de recevoir, après satisfaction de la condition de libération de l'entiercement (telle que définie ci-dessous), et sans autre paiement de contrepartie, une unité de prise ferme. Osisko Développement a accordé aux souscripteurs une option, pouvant être exercée en tout ou en partie jusqu'à 48 heures avant la clôture du placement par voie de prise ferme, leur permettant d'acheter jusqu'à 3 033 750 reçus de souscription de prise ferme et/ou d'unités de prise ferme additionnels au prix d'émission pour un produit brut additionnel de jusqu'à 13,5 millions de dollars. Le produit brut de la vente de reçus de souscription de prise ferme, après déduction des frais des souscripteurs et de 50 % des commissions payables aux souscripteurs en lien avec les reçus de souscription de prise ferme, sera placé en main tierce et sera libéré immédiatement avant la réalisation de l'acquisition proposée de Tintic par Osisko Développement. Si la condition de libération de l'entiercement n'est pas satisfaite avant la date qui est 90 jours après la clôture du placement par voie de prise ferme, le produit en main tierce du placement par voie de prise ferme sera remis aux détenteurs des reçus de souscription de prise ferme. Osisko Développement a l'intention d'utiliser le produit net du placement par voie de prise ferme pour faire avancer la mise en valeur des actifs minéraux de la société, dont le projet aurifère Cariboo, le projet aurifère San Antonio et les propriétés détenues par Tintic en supposant la réalisation de l'acquisition de Tintic, et aux fins générales de l'entreprise. La date de clôture prévue du placement par voie de prise ferme se situe le ou autour du 2 mars 2022 et reste sujette à certaines conditions usuelles.

Bons de souscription

Le 18 février 2022, 5 480 000 bons de souscription d'Osisko sont arrivés à échéance sans avoir été levés.

Dividende

Le 24 février 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,055 \$ par action ordinaire, payable le 14 avril 2022 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 2022.